

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, December 8, 2022

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met with videoconference this day at 3:32 p.m. [ET] for clause-by-clause consideration of Bill C-11, An Act to amend the Broadcasting Act and to make related and consequential amendments to other Acts.

Senator Leo Housakos (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: We're meeting here for the Standing Senate Committee on Transport and Communications. I'm Senator Housakos from Quebec, chair of the committee. I would like to invite my colleagues, starting from my left, to briefly introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Clement: I am Bernadette Clement from Ontario.

[*English*]

Senator Simons: Paula Simons, Alberta, Treaty 6 territory.

[*Translation*]

Senator Cormier: I am René Cormier from New Brunswick.

[*English*]

Senator Dasko: Donna Dasko, senator from Ontario.

Senator Omidvar: Ratna Omidvar, senator from Ontario.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: I am Julie Miville-Dechêne from Quebec.

[*English*]

Senator Downe: Percy Downe, Charlottetown, Prince Edward Island.

[*Translation*]

Senator Gold: I am Marc Gold from Quebec, and I am the Government Representative in the Senate.

Senator Dawson: I am Dennis Dawson from Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 8 décembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 15 h 32 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier article par article le projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois.

Le sénateur Leo Housakos (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à la réunion d'aujourd'hui du Comité sénatorial permanent des transports et des communications. Je suis le sénateur Léo Housakos, du Québec, et je suis le président du comité. Je voudrais tout d'abord inviter mes collègues à se présenter brièvement, en commençant par ma gauche.

[*Français*]

La sénatrice Clement : Bernadette Clement, de l'Ontario.

[*Traduction*]

La sénatrice Simons : Paula Simons, sénatrice de l'Alberta, sur le territoire du Traité n° 6.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Dasko : Donna Dasko, sénatrice de l'Ontario.

La sénatrice Omidvar : Ratna Omidvar, sénatrice de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Downe : Percy Downe, sénateur de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

[*Français*]

Le sénateur Gold : Marc Gold, représentant du gouvernement au Sénat, du Québec.

Le sénateur Dawson : Dennis Dawson, du Québec.

[English]

Senator Klyne: Marty Klyne, senator from Saskatchewan, Treaty 4 territory.

Senator Manning: Fabian Manning, Newfoundland and Labrador — the rock.

Senator Plett: Don Plett, Landmark, Manitoba.

[Translation]

Senator Quinn: I am Jim Quinn from New Brunswick.

[English]

Senator Wallin: Pamela Wallin, Wadena, Saskatchewan.

The Chair: Honourable senators, we're meeting to continue our clause-by-clause consideration of Bill C-11, An Act to amend the Broadcasting Act and to make related and consequential amendments to other Acts. As always, I welcome our officials from Canadian Heritage.

When we terminated our last meeting, we adjourned on clause 30-40-23, and it was an amendment put forward by Senator Manning. On debate, we have Senator Plett.

Senator Plett: I think I made my comments earlier, and I don't need to say anything.

Senator Manning: I'm okay, too, Mr. Chair.

Senator Cormier: I think I got the answers I needed.

The Chair: I am impressed how in the last couple of hours, everyone has come to a conclusion. So I gather we are calling question.

It is moved by the Honourable Senator Manning:

That Bill C-11 be amended in clause 30, on page 40,

(a) by replacing line 23 with the following —

An Hon. Senator: Dispense.

The Chair: Dispense. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

Some Hon. Senators: Yes.

Some Hon. Senators: No.

[Traduction]

Le sénateur Klyne : Marty Klyne, sénateur de la Saskatchewan, sur le territoire du Traité n° 4.

Le sénateur Manning : Fabian Manning, sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, « le Rocher ».

Le sénateur Plett : Don Plett, sénateur de Landmark, au Manitoba.

[Français]

Le sénateur Quinn : Jim Quinn, du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

La sénatrice Wallin : Pamela Wallin, sénatrice de Wadena, en Saskatchewan.

Le président : Honorables sénatrices et sénateurs, nous nous réunissons pour poursuivre notre étude article par article du projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois. Nous sommes rejoints une fois de plus par des fonctionnaires de Patrimoine canadien.

Nous avons ajourné notre dernière réunion en réservant un amendement proposé par le sénateur Manning, la motion 30-40-23. Nous reprenons le débat. Le sénateur Plett a la parole.

Le sénateur Plett : Je crois avoir exprimé mes observations précédemment et je n'ai pas besoin d'en dire plus.

Le sénateur Manning : Monsieur le président, même chose pour moi.

Le sénateur Cormier : Je crois avoir obtenu les réponses dont j'avais besoin.

Le président : Je suis impressionné de voir qu'au cours des dernières heures, vous êtes tous arrivés à une conclusion. Je crois comprendre que nous allons mettre l'amendement aux voix.

L'honorable sénateur Manning propose :

Que le projet de loi C-11 soit modifié, à l'article 30, à la page 40,

a) par substitution, à la ligne 22, de ce qui suit :

Une voix : Suffit.

Le président : Oui. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion d'amendement?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

The Chair: I think the “nays” have it, but we will take a recorded vote for precision purposes.

[*Translation*]

Vincent Labrosse, Clerk of the Committee: The Honourable Senator Housakos?

Senator Housakos: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Clement?

Senator Clement: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Gold, P.C.?

Senator Gold: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Klyne?

Senator Klyne: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Omidvar?

Senator Omidvar: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Quinn?

Senator Quinn: I'm going to abstain.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Wallin?

Senator Wallin: Yes.

Le président : Je pense que les non l'emportent, mais je vais procéder à un vote par appel nominal par souci de précision.

[*Français*]

Vincent Labrosse, greffier du comité : L'honorable sénateur Housakos?

Le sénateur Housakos : Oui.

Mr. Labrosse : L'honorale sénatrice Clement?

La sénatrice Clement : Non.

Mr. Labrosse : L'honorale sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Non.

Mr. Labrosse : L'honorale sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Non.

Mr. Labrosse : L'honorale sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Non.

Mr. Labrosse : L'honorale sénateur Gold, c.p.?

Le sénateur Gold : Non.

Mr. Labrosse : L'honorale sénateur Klyne?

Le sénateur Klyne : Oui.

Mr. Labrosse : L'honorale sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Oui.

Mr. Labrosse : L'honorale sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Non.

Mr. Labrosse : L'honorale sénatrice Omidvar?

La sénatrice Omidvar : Non.

Mr. Labrosse : L'honorale sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

Mr. Labrosse : L'honorale sénateur Quinn?

Le sénateur Quinn : Abstention.

Mr. Labrosse : L'honorale sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Non.

Mr. Labrosse : L'honorale sénatrice Wallin?

La sénatrice Wallin : Oui.

Mr. Labrosse: Yeas: 8; nays: 5; abstentions: 1.

[English]

The Chair: Thus, colleagues, the amendment is defeated.

Honourable colleagues, shall clause 30 as amended carry? Clause 30 is carried on division.

Colleagues, we move on to clause 31.01-41-22. This is an amendment by Senator Downe.

Senator Downe: Colleagues, I move:

That Bill C-11 be amended on page 41 by adding the following after line 22:

“31.01 Subsection 71(3) of the Act is amended by adding the following after paragraph (c):

(c.1) the names and total compensation, including annual salary, of all staff of the Corporation who, during the year to which the report relates, received total compensation, including annual salary, that is greater than the annual sessional allowance of a member of the Senate for that year as determined under section 55.1 of the *Parliament of Canada Act*,”.

Colleagues, let me briefly explain. As a taxpayer-funded broadcaster, the CBC has an obligation to be open about how it spends that money — for example, where the money comes from and if it's for senior management or on-air personnel. The CBC provides some information about what compensation it pays, but very little and only in the most general terms.

Contrast that with the level of transparency provided by the BBC. For years, the BBC, like the CBC, resisted any disclosure of salaries, arguing that they were in a competitive environment and their employees could be poached by others. After the government intervened, the BBC was forced to publish the salaries of those earning more than £150,000. That publication exposed a massive gender gap. A woman who worked at the BBC was recorded as saying:

In 2017, just before the BBC published pay over £150,000, I was called unexpectedly and offered an immediate pay rise. It became apparent that for nearly three years I had been sitting next to a man doing an identical job who was being paid tens of thousands of pounds more.

M. Labrosse : Pour : 8; contre : 5; abstention : 1.

[Traduction]

Le président : Par conséquent, chers collègues, l'amendement est rejeté.

Honorables collègues, l'article 30 tel que modifié est-il adopté? L'article 30 est adopté avec dissidence.

Chers collègues, nous abordons maintenant l'article 31.01-41-22. Cet amendement est proposé par le sénateur Downe.

Le sénateur Downe : Chers collègues, je propose ce qui suit :

Que le projet de loi C-11 soit modifié à la page 41, par adjonction, après la ligne 22, de ce qui suit :

« 31.01 Le paragraphe 71(3) de la même loi est modifié par adjonction, après l'alinéa c), de ce qui suit :

c.1) les noms et la rémunération totale, y compris le traitement annuel, de tous les employés de la Société qui, au cours de l'exercice visé, ont touché une rémunération totale, y compris le traitement annuel, supérieure à l'indemnité de session annuelle d'un sénateur pour l'exercice calculée selon l'article 55.1 de la *Loi sur le Parlement du Canada*; ».

Chers collègues, j'aimerais vous fournir une brève explication. En tant que radiodiffuseur financé par l'argent des contribuables, la CBC est tenue de faire preuve de transparence sur la façon dont elle dépense cet argent. À titre d'exemple, elle doit dire d'où vient son financement et quelle portion est attribuée à la haute direction ou au personnel en ondes. La CBC fournit certains renseignements sur les salaires qu'elle verse, mais avec parcimonie et sans donner de détails.

Comparons cette parcimonie au niveau de transparence de la BBC. Pendant des années, la BBC, à l'instar de la CBC, a résisté à fournir toute information sur les salaires de ses employés, alléguant qu'ils évoluaient dans un environnement très concurrentiel et qu'ils risquaient d'être recrutés par les compétiteurs. Après l'intervention du gouvernement, la BBC a été forcée de publier les salaires de ceux qui gagnaient plus de 150 000 £. Cette divulgation au public a levé le voile sur un écart majeur entre les sexes. Une employée de la BBC aurait dit :

En 2017, juste avant que la BBC publie les salaires supérieurs à 150 000 £, on m'a appelée pour m'offrir sans que je m'y attende une hausse de salaire immédiate. Il est devenu évident que pendant près de trois ans, j'avais côtoyé un homme qui faisait un travail identique au mien, en gagnant des dizaines de milliers de livres de plus que moi.

A second woman stated:

I am an award-winning broadcaster with more than 20 years' experience. In 2014 I was offered a contract to present a flagship arts programme. Two men with no broadcasting experience who had also been given trial shifts presenting the programme during the search for a new presenter were paid 25% more per programme. Then I found out that the existing male presenter was being paid 50% more than me per programme.

Since 2017, the BBC has released the names and salaries of its highest paid on-air talent, including news readers. Currently, they provide the employee's name, the program they appear on and that individual's salary to within £5,000 — about \$9,000 Canadian. By contrast, the CBC merely provides an average salary for all employees within a \$50,000 range. For example, while we know that Nick Robinson earns between £295,000 and £300,000 to host BBC's "Today" program, we only know that five unnamed CBC on-air personnel earn between \$250,000 and \$300,000, with an average salary of \$342,000, with no indication of their names, programs or gender.

Colleagues, I cannot claim the same gender gap exists at the CBC, nor can I say it does not exist. Without more information from the broadcaster, we simply cannot know for sure. Frankly, Canadians should know what they are paying the top-tier employees of a publicly funded organization, if only to ensure they're being paid fairly.

Thank you, colleagues.

Senator Dawson: I don't want to repeat what I said this morning about the nature of the issue of CBC. That being said, these issues of compensation — the management and operations of CBC are better addressed through a more holistic process.

The CBC currently discloses compensation ranges for on-air talent of senior management. They break it down by position and classification of the role. That is consistent with other organizations in the wider federal public sector. What is being proposed would be inconsistent with standard practice in the federal public sector.

As we have seen, publishing information of this sort, as is done in Ontario, would be counterproductive. It would be naming and shaming people by those who do not think journalists should even be paid. In an environment where harassment of journalists and media workers is on the rise, the government has concerns about an amendment of this nature.

Une autre femme a déclaré :

Je suis une animatrice primée ayant plus de 20 ans d'expérience. En 2014, on m'a offert un contrat pour animer une émission phare sur les arts. Dans le cadre de la recherche du nouvel animateur, deux hommes sans expérience en radiodiffusion ont aussi été mis à l'essai; leur cachet par épisode était 25 % plus élevé que le mien. Puis, j'ai découvert que l'animateur recevait 50 % de plus que moi par épisode.

Depuis 2017, la BBC publie le nom et le salaire des personnalités d'antenne les mieux payées, y compris ceux des lecteurs de nouvelles. Elle fournit le nom de l'employé, l'émission à laquelle il participe et son salaire, à 5 000 £ — environ 9 000 \$ canadiens — près. En comparaison, CBC/Radio-Canada publie seulement le salaire moyen de l'ensemble des employés dans une fourchette de 50 000 \$. Ainsi, on sait que Nick Robinson de la BBC touche entre 295 000 £ et 300 000 £ pour animer l'émission *Today* mais, du côté de CBC/Radio-Canada, on nous dit seulement que cinq personnalités d'antenne gagnent entre 250 000 \$ et 300 000 \$ et que le salaire moyen se chiffre à 342 000 \$, sans préciser le nom des employés, leur genre ou leur émission.

Chers collègues, je ne peux pas dire s'il y a ou non des écarts salariaux entre hommes et femmes à CBC/Radio-Canada. Étant donné le peu de données fournies par le diffuseur, nous ne pouvons pas en être certains. Franchement, les Canadiens devraient savoir combien d'argent ils versent aux employés supérieurs d'un organisme financé par les fonds publics, ne serait-ce que pour s'assurer que ceux-ci sont rémunérés équitablement.

Je vous remercie, chers collègues.

Le sénateur Dawson : Je ne répéterai pas ce que j'ai dit ce matin au sujet de la nature des enjeux concernant CBC/Radio-Canada. Quoi qu'il en soit, il est préférable d'utiliser une approche plus globale pour examiner les questions relatives à la rémunération, à la gestion et aux activités de CBC/Radio-Canada.

CBC/Radio-Canada publie actuellement la fourchette de rémunération des personnalités d'antenne et des hauts dirigeants. Elle fait un découpage par poste et par classification. Cette approche est conforme à la pratique habituelle du secteur public fédéral. La méthode proposée s'écarte de cette pratique habituelle.

Comme nous l'avons vu, il serait improductif de publier ce genre de renseignements, comme cela se fait en Ontario. Cela donnerait à des gens qui croient que les journalistes ne devraient même pas être payés l'occasion de nommer ces employés et de les humilier. Dans un contexte où les journalistes et les membres des médias subissent de plus en plus de harcèlement, le

I will add that we studied this issue of the CBC at our Senate committee, but sadly, our report had not made it, because an election was called. We did ask for more transparency, but we did not go as far as this request.

The Chair: We're still waiting for that report after all these years. It was a good report.

Senator Wallin: I'm a little uncomfortable I just have a few comments on this motion.

with the reference to the Senate, but I understand why you've done it. The total compensation packages inside the CBC — and I'm sure others will be able to substantiate this — are broken down. For on-air talent, you would have the union part of your job, for which there would be a fixed rate; you would have the contract part of your job; you would have talent fees; you would have expenses, which might include cars, TV, clothes, surgery, et cetera; and there are performance bonuses, which are not performance in the traditional sense that you might have in the work world — the real work world for dollars earned or contributions made; it's performance in the more traditional sense. And, of course, there are gender differentials.

I think it's a start.

Senator Quinn: I want to correct something that Senator Dawson imparted. In the Canadian port authority system, 17 federal ports come under the Canada Marine Act and have reporting requirements in that act under the care of the Minister of Transport. All of the salaries of senior executives and the board of directors are published every year in the audited financial statements.

I think this is good financial practice so the public know what the agencies and people employed in those senior levels receive — and I would even go further for directors on the board — is transparent.

The Chair: I agree with that. At the end of the day, our fundamental role as parliamentarians is accountability and transparency in holding government to account, and that includes government agencies.

Quite frankly, I've been now in this chamber almost 14 years, and I can tell you that, regardless of government, we always fall short on many of those aspects. At the end of the day, colleagues, it is really incumbent upon us. At what point will we

gouvernement a des réserves au sujet d'un amendement de ce genre.

J'ajouterais que notre comité sénatorial avait étudié ces enjeux liés à CBC/Radio-Canada mais que le rapport n'a jamais été publié en raison du déclenchement d'une élection. Nous demandions plus de transparence, mais nous n'allons pas aussi loin que la demande discutée aujourd'hui.

Le président : Des années plus tard, nous attendons toujours ce rapport. C'était un bon rapport.

La sénatrice Wallin : J'aurais quelques observations à propos de la motion.

Je ne suis pas tout à fait à l'aise avec le fait que le Sénat soit mentionné, mais je comprends pourquoi vous avez fait ce choix. Les différents éléments des programmes de rémunération globale de CBC/Radio-Canada sont précisés — je suis certaine que d'autres personnes pourront le confirmer. Si vous êtes une personnalité d'antenne, une partie de votre rémunération est liée à l'échelle syndicale, qui est fixe; il y a aussi une partie contractuelle et des cachets; vous avez aussi droit à des dépenses, par exemple des voitures, un téléviseur, des vêtements, des interventions chirurgicales, etc.; à cela s'ajoutent des primes d'excellence, qui dépendent de la performance de la personne et non de son rendement tel qu'on le considère traditionnellement dans le monde du travail, où le rendement dépend de l'argent gagné ou des contributions versées. Et il y a, bien sûr, des différences entre les sexes.

C'est un début, je crois.

Le sénateur Quinn : Je souhaite corriger une chose qui a été communiquée par le sénateur Dawson. Dans le régime des administrations portuaires canadiennes, 17 ports fédéraux sont assujettis à la Loi maritime du Canada, selon laquelle ils doivent présenter des rapports au ministre des Transports. Le salaire des cadres supérieurs et des membres du conseil d'administration est publié chaque année dans les états financiers vérifiés.

C'est, selon moi, une bonne pratique financière, qui permet à la population de voir qu'il y a de la transparence autour de ce que les agences et les personnes occupant des postes supérieurs reçoivent; j'irais même plus loin pour les membres du conseil d'administration.

Le président : Je suis d'accord. En fin de compte, le rôle fondamental qui nous incombe à titre de parlementaires est de demander des comptes au gouvernement en exigeant de la transparence et de l'imputabilité, et cela comprend les organismes gouvernementaux.

Je suis au Sénat depuis presque 14 ans et je dois dire très franchement que, peu importe le gouvernement au pouvoir, nous n'allons pas aussi loin que nous le pourrions dans bon nombre de ces aspects. Au final, chers collègues, c'est vraiment notre

say it is enough? Will we ask for more transparency and accountability — and demand it — because we have that authority to do so if we want to exercise that authority?

Those are my brief comments on this issue.

It is moved by the Honourable Senator Downe that Bill C-11 be amended on clause 31.01, page 41 at line 22 — may I dispense?

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

Some Hon. Senators: No.

Some Hon. Senators: Yes.

The Chair: The “nays” carry it. Recorded vote.

[*Translation*]

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Housakos?

Senator Housakos: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Clement?

Senator Clement: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Downe?

Senator Downe: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Gold, P.C.?

Senator Gold: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Klyne?

Senator Klyne: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: No.

responsabilité. Quand dirons-nous que cela suffit? Demanderons-nous plus de transparence et de reddition de comptes, l'exigerons-nous parce que nous avons le pouvoir de le faire et que nous tenons à exercer ce pouvoir?

Voilà les brèves observations que j'avais à ce sujet.

Il est proposé par l'honorable sénateur Downe que le projet de loi C-11 soit modifié à l'article 31.01, à la page 41, ligne 22 — puis-je me dispenser de lire la motion?

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion d'amendement?

Des voix : Non.

Des voix : Oui.

Le président : Les non l'emportent. Procédons à un vote par appel nominal.

[*Français*]

M. Labrosse : L'honorable sénateur Housakos?

Le sénateur Housakos : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Clement?

La sénatrice Clement : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Downe?

Le sénateur Downe : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Gold, c.p.?

Le sénateur Gold : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Klyne?

Le sénateur Klyne : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Non.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Omidvar?

Senator Omidvar: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Wallin?

Senator Wallin: Yes.

Mr. Labrosse: Yeas: 6; nays: 8; abstentions: nil.

[English]

The Chair: Accordingly, the amendment is defeated.

Colleagues, does clause 31 carry?

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Clause 31 carries, on division.

Clause 31 has a few parts.

Senator Manning, for amendment 31.01-41-22. You have the same section and clause in your amendment because it overlaps with what Senator Downe was proposing. I know it's confusing, but that section has a bunch of subsections. Those are the numbers that fall in the amendment you are proposing, senator.

Senator Plett: But it's a different amendment.

The Chair: It is a different amendment, but it's in the same clause.

Senator Plett: So we can still make an amendment.

The Chair: Yes.

Senator Plett: Oh, thank you.

The Chair: I'm not —

Senator Simons: This is a two-part thing, so the first part didn't carry —

The Chair: We'll see what his amendment is —

Senator Simons: Okay.

M. Labrosse : L'honorabile sénatrice Omidvar?

La sénatrice Omidvar : Non.

M. Labrosse : L'honorabile sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

M. Labrosse : L'honorabile sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Non.

M. Labrosse : L'honorabile sénatrice Wallin?

La sénatrice Wallin : Oui.

M. Labrosse : Pour : 6; contre : 8; abstention : aucune.

[Traduction]

Le président : L'amendement est donc rejeté.

Chers collègues, l'article 31 est-il adopté?

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 31 est adopté avec dissidence.

L'article 31 contient différentes parties.

Sénateur Manning, nous passons à l'amendement 31.01-41-22. Votre amendement mentionne le même article, puisqu'il y a un chevauchement entre votre amendement et ce qu'a proposé le sénateur Downe. C'est déroutant, je le sais, mais cet article contient beaucoup de paragraphes. Les chiffres mentionnés sont touchés par l'amendement que vous proposez.

Le sénateur Plett : Il s'agit toutefois d'un amendement différent.

Le président : C'est un amendement différent, mais à l'intérieur du même article.

Le sénateur Plett : Donc nous pouvons encore apporter un amendement.

Le président : Oui.

Le sénateur Plett : Merci.

Le président : Je n'ai pas...

La sénatrice Simons : C'est en deux parties. La première partie n'a pas été adoptée...

Le président : Nous verrons quel est l'amendement du sénateur...

La sénatrice Simons : D'accord.

The Chair: — and how he frames it. Then we'll determine that.

Senator Manning: Sorry, Mr. Chair, I'm having difficulty following you, but I think we're on track again now.

I would like to move an amendment. I move:

That Bill C-11 be amended on page 41 by adding the following after line 22:

"31.01 Subsection 54(2) of the Act is replaced by the following:

(2) The corporate plan of the Corporation shall encompass all the businesses and activities, including investments, of the Corporation, Radio Canada International and any wholly owned subsidiaries.

(2.1) In respect of Radio Canada International, the corporate plan must provide a specific annual budget that is sufficient for the personnel, technical and administrative requirements of the service in order for it to fulfil its mandate as provided under section 46.”.

Mr. Chair, I'm putting forward this amendment because three times in the 1990s CBC tried to shut down Radio Canada International, saying it didn't have money to pay for it, despite a budget earmarked for the service. Around 2000, the budget line for Radio Canada International was eliminated, and it was very difficult to know how much CBC was spending on RCI.

In 2012, when the federal government asked CBC to cut 10% of its budget, CBC decided to cut by priorities. In the case of RCI, CBC cut 80% of the RCI budget. Throughout the past 30 years, domestic budget issues at CBC resulted in cuts to the RCI budget, personnel, services and resources, with no concern for the impact on the world service.

For instance, the audience relations department was eliminated; language sections like the Ukrainian and Russian services were cut; the distribution of RCI programs scheduled for Canadian embassies was cut. It was death by a thousand cuts. The corporate plan regarding Radio Canada International has to be highly transparent; otherwise, CBC can continue to say it is providing an international service and, in fact, doing it in name only.

Le président : ... et comment il le présente. Nous pourrons ensuite prendre une décision.

Le sénateur Manning : Je suis désolé, monsieur le président, j'ai du mal à vous suivre. Je crois toutefois que nous sommes de nouveau sur la bonne voie.

Je souhaite présenter un amendement. Je propose :

Que le projet de loi C-11 soit modifié à la page 41, par adjonction, après la ligne 22, de ce qui suit :

« 31.01 Le paragraphe 54(2) de la même loi est remplacé par ce qui suit :

(2) Le plan traite de toutes les activités de la Société, de Radio Canada International et de toute filiale à cent pour cent, y compris leurs investissements.

(2.1) En ce qui concerne Radio Canada International, le plan prévoit un budget annuel suffisant pour répondre aux besoins en personnel et aux exigences techniques et administratives du service, de sorte que celui-ci puisse remplir le mandat prévu à l'article 46. ».

Monsieur le président, je propose cet amendement parce que, dans les années 1990, CBC/Radio-Canada a tenté à trois reprises de fermer Radio Canada International. Elle disait ne pas avoir les fonds nécessaires pour assurer le fonctionnement de ce service, même si un budget y était réservé. Vers l'an 2000, le poste budgétaire réservé à Radio Canada International a été éliminé; il était très difficile de savoir combien CBC/Radio-Canada consacrait à RCI.

En 2012, quand le gouvernement fédéral lui a demandé de réduire son budget de 10 %, CBC/Radio-Canada a décidé de cibler les coupes en fonction de ses priorités. Elle a ainsi supprimé 80 % du budget de RCI. Au cours des 30 dernières années, des difficultés budgétaires touchant les volets canadiens des services ont amené CBC/Radio-Canada à réduire le budget, le personnel, les services et les ressources de RCI, sans se préoccuper des conséquences qu'auraient ces changements pour le service international.

À titre d'exemple, le secteur des relations avec l'auditoire a été éliminé; des sections linguistiques, notamment celles consacrées aux services ukrainiens et russes, ont été éliminées; la distribution d'émissions de RCI prévue pour les ambassades canadiennes a été supprimée. Toutes ces saignées vident RCI de son sang. Le plan d'entreprise concernant Radio Canada International doit être extrêmement transparent, sinon CBC/Radio-Canada pourra continuer d'affirmer qu'elle fournit un service international alors que celui-ci n'existera pas vraiment.

It gets back to a discussion we had earlier this morning in relation to the fact of an amendment that will impose some type of financial requirement on CBC. No doubt, reinstating RCI may have some financial consequences. However, since the scaling back in 2012, there have been several increases to the CBC budget, but we haven't seen that find its way back to RCI. I think this is an opportunity to address that shortcoming and to ensure that the RCI continues and returns to what it was like and the services it provided several years ago.

I've put forward this amendment today hoping the senators will see the benefit of RCI. Basically, it tells the world about Canada and does so through that process. I leave it at that for now, Mr. Chair. Thank you.

Senator Dawson: Chair, you will be surprised that I will be opposing this amendment. While it is well intentioned, this amendment would erode the independence of CBC/Radio-Canada. It would also lead to interference with internal operations since it specifies the corporate plan and budget of CBC/Radio-Canada. We're trying to have an independent CBC, and I think sometimes some of the people who don't even believe in the CBC want to interfere in it, but I don't think it's a good idea to pass this amendment.

Senator Manning: Just for the record, I believe in the CBC. As I said earlier today, I grew up in the small fishing community of St. Bride's, Newfoundland and Labrador, and our window to the world was CBC. While I have some colleagues that may not be as favourable toward CBC as I am, without mentioning names, I just would like to say I tune in regularly and follow it and hope we can do something to advance that process today. Not that it will ever change Senator Dawson's vote, I'm sure, but it's worth a try.

Senator Plett: I agree it probably won't change Senator Dawson's mind, and I appreciate Senator Manning not looking to his left and naming and shaming when he says that some senators don't have the same love for CBC. However, contrary to what Senator Dawson has said, it has been years since CBC has been an independent organization.

The Chair: How independent they have been is a whole debate for another time. The only thing I will put on the record is, when I look at their ratings on a continuous basis and the \$1.4 billion we spend every year, I would be happy to take that \$1.4 billion annually and invest it in Canadian content. It would be fantastic for the Canadian arts, culture and music industries if they had an injection of \$1.4 billion in areas where there are

Cela revient à la discussion que nous avons eue ce matin à propos de l'idée qu'un amendement puisse imposer une certaine exigence financière à CBC/Radio-Canada. Le rétablissement de RCI aurait sans doute des conséquences financières. Cela dit, bien que son budget ait connu plusieurs augmentations depuis les réductions de 2012, CBC/Radio-Canada n'a toujours pas recommencé à s'occuper de RCI. Je crois que nous avons l'occasion de corriger cette lacune et de faire en sorte que RCI poursuive ses activités et retrouve la vigueur et les services qu'il avait il y a plusieurs années.

Je présente cet amendement aujourd'hui dans l'espoir que les sénateurs reconnaissent l'importance de RCI. Essentiellement, RCI parle du Canada au monde. Je m'arrêterai ici pour le moment, monsieur le président. Merci.

Le sénateur Dawson : Monsieur le président, vous serez surpris d'apprendre que je m'opposerai à cet amendement car, bien qu'il soit guidé par de bonnes intentions, il compromettrait l'indépendance de CBC/Radio-Canada. Il s'agirait aussi d'une ingérence dans son fonctionnement interne, puisque l'amendement touche le plan de CBC/Radio-Canada et son budget. Nous recherchons l'indépendance de CBC/Radio-Canada, et j'ai parfois l'impression que des gens qui ne croient même pas à l'importance de CBC/Radio-Canada tentent de s'ingérer dans ses affaires. Selon moi, ce ne serait pas une bonne idée d'adopter cet amendement.

Le sénateur Manning : Je tiens à préciser que je crois en la CBC/Radio-Canada. Comme je l'ai dit plus tôt aujourd'hui, j'ai grandi dans le petit village de St. Bride à Terre-Neuve-et-Labrador et la CBC/Radio-Canada était notre fenêtre sur le monde. Sans mentionner de noms, je dirais que certains de mes collègues ne sont pas aussi favorables que moi envers la CBC/Radio-Canada, mais, pour ma part, je l'écoute souvent, je la suis et j'espère que nous pourrons agir pour faire avancer le processus aujourd'hui. Je suis certain que cela n'amènera pas le sénateur Dawson à voter différemment, mais il vaut la peine d'essayer.

Le sénateur Plett : Je conviens que nous n'arriverons probablement pas à changer l'opinion du sénateur Dawson, et je remercie le sénateur Manning de ne pas s'être tourné vers sa gauche et de ne pas avoir nommé ni montré du doigt certains d'entre nous en disant que des sénateurs ne partagent pas son affection pour la CBC/Radio-Canada. Toutefois, contrairement à ce qu'a affirmé le sénateur Dawson, la CBC/Radio-Canada n'est plus une organisation indépendante depuis des années.

Le président : L'indépendance de la CBC/Radio-Canada est l'objet d'un tout autre débat. La seule chose que je veux faire inscrire au compte rendu, c'est que, compte tenu des cotations d'écoute récoltées systématiquement par la CBC/Radio-Canada et des 1,4 milliard de dollars qu'elle nous coûte annuellement, je serais heureux de nous voir investir ces 1,4 milliard de dollars chaque année dans du contenu canadien. Il serait formidable

actually audiences and even customers. Look at the ratings lately.

Senator Quinn: Mr. Ripley, the funds that CBC receives from the federal government, are they grants or contributions?

Thomas Owen Ripley, Associate Assistant Deputy Minister, Canadian Heritage: It's a parliamentary appropriation.

Senator Quinn: Do they have financial accountability to Heritage in any way for reporting on the expenditure?

Mr. Ripley: They have to report back to Parliament through the Minister of Canadian Heritage.

Senator Quinn: Are those analyzed by departmental staff?

Mr. Ripley: Yes.

Senator Quinn: Would that be a report that would be getting at what Senator Manning is talking about?

Mr. Ripley: The report is *déposé* in Parliament by the minister on behalf of the corporation in light of the fact it is part of its portfolio.

Senator Quinn: Does that report contain the information?

Mr. Ripley: For the corporate plan referenced here, the change is the specific reference to Radio Canada International. The proposed subsection 31.01(2.1) goes beyond what is currently required by specifying that the corporate plan would have to include the specific annual budget of RCI. That degree of information is not currently provided in the annual report.

Senator Quinn: The reason I ask, and Senator Manning can correct me, is that I think he's getting at the accountability for the funds provided by government to the CBC. All I can say, as a former CFO in government, is that, to me, is all about transparency and accountability.

Mr. Ripley: The line and the tension that must constantly be respected and managed is the recognition that it is an independent national public broadcaster. The corporation is certainly responsible and accountable to Parliament for the parliamentary appropriation that it receives. At the same time,

d'injecter des fonds de 1,4 milliard de dollars dans les industries canadiennes des arts, de la culture et de la musique, qui ont un véritable public et même des consommateurs. Pensons aux cotes d'écoute enregistrées récemment.

Le sénateur Quinn : Monsieur Ripley, les fonds fédéraux octroyés à la CBC/Radio-Canada sont-ils versés à titre de subventions et contributions?

Thomas Owen Ripley, sous-ministre adjoint délégué, Patrimoine canadien : Il s'agit d'un crédit parlementaire.

Le sénateur Quinn : La CBC/Radio-Canada a-t-elle une quelconque responsabilité financière envers le ministère du Patrimoine pour rendre compte de ses dépenses?

M. Ripley : Elle fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien.

Le sénateur Quinn : Ces rapports sont-ils analysés par les fonctionnaires du ministère?

Mr. Ripley : Oui.

Le sénateur Quinn : Est-ce que ces rapports traitent de ce à quoi le sénateur Manning fait référence?

M. Ripley : Le ministre dépose les rapports au Parlement au nom de la société d'État, puisqu'elle fait partie de son portefeuille.

Le sénateur Quinn : Les rapports contiennent-ils les renseignements?

Mr. Ripley : Pour le plan d'entreprise dont il est question ici, la modification se résume aux mentions à Radio Canada International. Le paragraphe 31.01(2.1) proposé va au-delà de ce qui est actuellement requis en précisant que le plan d'entreprise devrait inclure le budget annuel spécifique de Radio Canada International. Actuellement, les informations incluses dans le rapport annuel ne fournissent pas ce degré de précision.

Le sénateur Quinn : Je pose la question parce que je pense, et le Sénateur Manning peut me corriger, qu'il est question de la reddition de comptes relative aux fonds fournis par le gouvernement à la CBC/Radio-Canada. Tout ce que je peux dire, en tant qu'ancien dirigeant principal des finances dans la fonction publique, c'est que la transparence et la reddition de comptes sont fondamentales.

M. Ripley : La ligne et la tension qui doivent être constamment respectées et gérées tiennent au fait que l'on reconnaît qu'il s'agit d'un radiodiffuseur public national indépendant. La société a certainement une responsabilité envers le Parlement et doit lui rendre des comptes pour les crédits

there is a need to be mindful that, for it to be an independent broadcaster, we must respect its operational independence.

Senator Quinn: The only reason I'm questioning it is this: I have to go back again to my experience in port authorities. Port authorities do not receive money from the federal government, other than for major projects, and then it's a tough battle to get those funds. The rest is all run by revenues of the authority; yet, we have stringent reporting requirements back to the federal government, even though those funds have nothing to do with public funding. Here is an organization that has considerable funding provided by taxpayers, and we're minimizing any reporting requirement. To me, that's problematic.

Mr. Ripley: I'm not minimizing it, senator. CBC/Radio-Canada has substantial annual reporting requirements to Parliament. The concern of the government is that when you start talking about a specific annual budget sufficient for personnel, technical and administrative requirements of the service to fulfill its mandate, as provided for under section 6u, from the government's perspective, it starts to veer into indicating operational direction to the corporation. The corporation has a mandate under the Broadcasting Act. That mandate includes carrying on RCI, but it is left to the corporation to determine how best to fulfill that mandate with the budget that it has. At the end of the day, those are operational decisions that are entrusted to the corporation.

Senator Quinn: I just point out that, again, an independent business unit such as a port authority has requirements to report on all these types of things that Senator Manning is talking about without a penny from the federal government. I point out for colleagues that the degree of transparency and accountability for an organization which receives a lot of money from taxpayers is something to reflect on.

The Chair: I have one short question for Mr. Ripley. He's been very generous with his answers, and I don't know if it's necessarily relevant to this amendment.

When the budget by Heritage Canada is determined for CBC every year, clearly we're not taking into consideration licensing obligations, because they've been in breach of licensing obligations now for quite a long time, as we heard over and over again before this committee.

Would ratings be taken into consideration? If licensing obligations aren't relevant and ratings aren't relevant, upon what criteria has the current government been increasing the annual budget of this institution?

parlementaires qu'elle reçoit. En même temps, il est nécessaire de garder à l'esprit que, pour qu'elle soit un radiodiffuseur indépendant, il faut respecter son indépendance opérationnelle.

Le sénateur Quinn : La seule raison pour laquelle je m'interroge est la suivante. Je reviens à mon expérience au sein des autorités portuaires. Les autorités portuaires ne reçoivent pas d'argent du gouvernement fédéral, sauf pour les grands projets, pour lesquels il est difficile d'obtenir des fonds. Le reste est entièrement géré par les recettes de l'autorité; pourtant, nous sommes soumis à des exigences strictes en matière de reddition de comptes au gouvernement fédéral, même s'il ne s'agit nullement de fonds publics. On parle ici d'une organisation qui reçoit un financement public considérable, et nous minimisons toute exigence de rapport. À mes yeux, c'est problématique.

M. Ripley : Je ne la minimise pas, sénateur. La CBC/Radio-Canada est soumise à d'importantes exigences en matière de rapports annuels au Parlement. Lorsque l'on commence à parler d'un budget annuel spécifique suffisant pour le personnel et les fonctions techniques et administratives nécessaires à l'exécution du mandat de la société, comme prévu à l'article 46, le gouvernement craint que l'on commence à dévier vers une direction opérationnelle de la société. La société a un mandat en vertu de la Loi sur la radiodiffusion. Ce mandat comprend l'exploitation de Radio Canada International, mais c'est à la société qu'il incombe de déterminer la meilleure façon de remplir ce mandat avec le budget dont elle dispose. Au fond, il s'agit de décisions opérationnelles qui sont confiées à la société.

Le sénateur Quinn : Je souligne simplement que, encore une fois, une unité commerciale indépendante telle qu'une autorité portuaire est tenue de rendre compte de tous les types de choses dont parle le sénateur Manning, sans un sou du gouvernement fédéral. Je signale à mes collègues que le degré de transparence et de responsabilité d'une organisation qui reçoit beaucoup d'argent des contribuables est une chose à laquelle il faut réfléchir.

Le président : J'ai une brève question pour M. Ripley. Il s'est montré très généreux dans ses réponses et je ne suis pas certain que la discussion a un rapport direct avec l'amendement à l'étude.

Lorsque, chaque année, le ministère du Patrimoine canadien détermine le budget de la CBC/Radio-Canada, il est évident que les exigences relatives aux licences ne sont pas prises en compte. En effet, la société ne respecte pas ces obligations depuis longtemps, comme le comité l'a entendu à maintes reprises.

Les cotations pourraient-elles être prises en considération? Si les obligations relatives aux licences ne sont pas pertinentes et que les cotations d'écoute ne sont pas pertinentes, à quels critères le gouvernement s'est-il fié pour augmenter le budget annuel de l'institution?

Mr. Ripley: Thank you, chair, for the question. To be clear, it's not the department that sets the funding levels for CBC/Radio-Canada. Again, it is a direct parliamentary appropriation. As we discussed earlier, that would go through the normal parliamentary appropriations process.

The recent investments for CBC that a couple of senators have mentioned have primarily been linked to impacts of COVID on the operations of the broadcaster.

The Chair: Are we ready for the question? It is moved by the Honourable Senator Manning that Bill C-11 be amended on clause 31.01, page 41 at line 22 — may I dispense?

Hon. Senators: Dispense.

The Chair: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion, in amendment?

Some Hon. Senators: Yes.

Some Hon. Senators: No.

The Chair: I hear a lot of "nays."

[*Translation*]

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Housakos?

Senator Housakos: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Clement?

Senator Clement: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Gold, P.C.?

Senator Gold: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Klyne?

Senator Klyne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: Yes.

M. Ripley : Merci de poser la question, monsieur le président. Pour être clair, ce n'est pas le ministère qui fixe les niveaux de financement de CBC/Radio-Canada. Encore une fois, il s'agit d'un crédit parlementaire direct. Comme nous en avons discuté plus tôt, cela passerait par le processus normal des crédits parlementaires.

Les investissements récents dans la CBC/Radio-Canada que quelques sénateurs ont mentionnés sont en grande partie liés aux effets qu'a eus la pandémie de COVID sur les activités du diffuseur.

Le président : Sommes-nous prêts à passer au vote? L'honorable sénateur Manning propose que le projet de loi C-11 soit modifié à l'article 31.01, à la page 41, à la ligne 22 — puis-je omettre de lire la motion?

Des voix : Suffit.

Le président : Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion d'amendement?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

Le président : À mon avis, les non l'emportent.

[*Français*]

M. Labrosse : L'honorable sénateur Housakos?

Le sénateur Housakos : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Clement?

La sénatrice Clement : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Gold, c.p.?

Le sénateur Gold : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Klyne?

Le sénateur Klyne : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Oui.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Omidvar?

Senator Omidvar: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Quinn?

Senator Quinn: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Wallin?

Senator Wallin: Yes.

Mr. Labrosse: Yeas: 5; nays: 9; abstentions: nil.

[English]

The Chair: Accordingly, the amendment is defeated.

Colleagues, we're on clause 31.1-41-23. It's an amendment put forward by Senator Cormier.

[Translation]

Senator Cormier: My amendment relates to page 41 of the bill.

[English]

It is under "Related Amendments."

[Translation]

In French, the heading is "*Modifications connexes*." Here's the amendment. I move that Bill C-11 be amended in clause 31.1, on page 41, by replacing lines 23 to 28 with the following:

31.1 Subparagraph 6(2)(a)(ii) of the Status of the Artist Act is replaced by the following:

(ii) broadcasting undertakings, regulated under the Broadcasting Act, that are federal works, undertakings or businesses, as defined in section 2 of the Canada Labour Code, or that are corporations established to perform any function or duty on behalf of the Government of Canada;

M. Labrosse : L'honorabile sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Non.

M. Labrosse : L'honorabile sénatrice Omidvar?

La sénatrice Omidvar : Non.

M. Labrosse : L'honorabile sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

M. Labrosse : L'honorabile sénateur Quinn?

Le sénateur Quinn : Oui.

M. Labrosse : L'honorabile sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Non.

M. Labrosse : L'honorabile sénatrice Wallin?

La sénatrice Wallin : Oui.

M. Labrosse : Pour : 5; contre : 9; abstention : aucune.

[Traduction]

Le président : Par conséquent, la motion est rejetée.

Nous en sommes à l'article 31.1-41-23. L'amendement a été proposé par le sénateur Cormier.

[Français]

Le sénateur Cormier : L'amendement que je propose est à la page 41.

[Traduction]

C'est sous la rubrique « Modifications connexes ».

[Français]

En français, il s'agit de la rubrique « Modifications connexes ». Je vais lire l'amendement. Je propose donc que le projet de loi C-11 soit modifié à l'article 31.1, à la page 41, par substitution, aux lignes 23 à 28, de ce qui suit :

31.1 L'alinéa 6(2)a) de la Loi sur le statut de l'artiste est remplacé par ce qui suit :

a) aux institutions fédérales qui figurent à l'annexe I de la *Loi sur l'accès à l'information* ou à l'annexe de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, ou sont désignées par règlement, ainsi qu'aux entreprises de radiodiffusion, régies par la *Loi sur la radiodiffusion*, qui sont des *entreprises fédérales*, au sens de l'article 2 du *Code canadien du travail*, ou qui sont des personnes morales constituées en vue de l'exécution d'une mission pour le compte de l'État canadien, qui retiennent les

services d'un ou plusieurs artistes en vue d'obtenir une prestation;

Now, honourable senators, I will explain why. Since this clause relates to a number of statutes, under the current version of clause 31.1, online undertakings, including Canadian ones, would not be subject to the federal Status of the Artist Act.

I'll give you an actual example. It would mean that an online platforms such as CBC Gem or Radio-Canada's Tou.tv could choose not to comply with its obligations under the federal Status of the Artist Act. We heard from many witnesses who were concerned about clause 31.1, which, as you can appreciate, would roll back the rights of artists by reducing their bargaining power over the terms and conditions of their engagement.

The amendment I'm proposing seeks to ensure that online undertakings — Canadian and foreign — are considered federal works, undertakings or businesses captured by the Status of the Artist Act. The language of the amendment is in keeping with the division of powers. Specifically, the amendment states that broadcasting undertakings described in section 2 of the Canada Labour Code are subject to the Status of the Artist Act. This encompasses all traditional broadcasting undertakings, programming undertakings and online undertakings under federal jurisdiction — Bell Media, Corus, TVA, APTN, radio stations and so on.

The amendment stipulates that corporations established to perform any function or duty on behalf of the Government of Canada are subject to the Status of the Artist Act. The purpose is to extend the act to CBC and Radio-Canada and other Crown corporations. I'm sure you can understand that this amendment is vital to Canada's cultural and artistic communities. Thank you, honourable senators, for your support.

[English]

Senator Dawson: The government supports the amendment.

The Chair: Colleagues, question? It is moved by the Honourable Senator Cormier that Bill C-11 be amended on clause 31.1, page 41 — dispense?

Hon. Senators: Dispense.

The Chair: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion, in amendment?

Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

Voici mon explication, chers collègues. Puisqu'on fait référence à différentes lois, si le projet de loi était adopté avec l'article 31.1 tel qu'il est formulé, cela ferait en sorte que les entreprises en ligne, y compris les entreprises canadiennes, ne seraient pas assujetties à la Loi fédérale sur le statut de l'artiste.

Pour donner un exemple concret, cela pourrait vouloir dire qu'une plateforme en ligne comme CBC Gem ou Tou.tv de Radio-Canada pourrait se soustraire à ses obligations en vertu de la Loi fédérale sur le statut de l'artiste. De nombreux témoins nous ont fait part de leurs inquiétudes par rapport à l'article 31.1 qui aurait pour effet, comme vous pouvez l'imaginer, de faire reculer les droits des artistes en réduisant leur pouvoir de négociation sur leurs conditions de travail.

L'amendement que je propose vise à intégrer les entreprises en ligne, canadiennes comme étrangères, qui seraient considérées comme des entreprises fédérales au champ d'application de la Loi sur le statut de l'artiste. Cet amendement, tel qu'il est articulé, respecte le partage des compétences. Plus précisément, l'amendement mentionne que les entreprises de radiodiffusion décrites à l'article 2 du Code canadien du travail sont assujetties à la Loi sur le statut de l'artiste. Ceci englobe toutes les entreprises de radiodiffusion, de programmation et de diffusion en ligne traditionnelle tant qu'elles sont de compétence fédérale, par exemple Bell Média, Corus, Groupe TVA, APTN, les stations de radio, et cetera.

L'amendement précise que les personnes morales constituées en vue d'une mission pour le compte de l'État canadien sont aussi assujetties à la Loi sur le statut de l'artiste, ce qui a pour objectif d'intégrer les sociétés d'État comme CBC et Radio-Canada. Vous comprendrez que cet amendement est essentiel pour le milieu culturel et artistique du Canada. Je vous remercie de votre appui, chers collègues.

[Traduction]

Le sénateur Dawson : Le gouvernement est en faveur de l'amendement.

Le président : Nous passons au vote, chers collègues? L'honorable sénateur Cormier propose que le projet de loi C-11 soit modifié à l'article 31.01, à la page 41, à la ligne 22 — puis-je omettre de lire la motion?

Des voix : Suffit.

Le président : Plaît-il aux sénateurs d'adopter la motion d'amendement?

Des voix : Oui.

Une voix : Avec dissidence.

The Chair: Carried, on division.

Colleagues, shall clause 31.1 as amended carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Carried on division.

Honourable colleagues, are there any more amendments from the floor?

If there are no more amendments from the floor, shall clause 32 to clause 54 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Carried. Clauses 32 to 54 are adopted on division.

Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Carried on division.

Shall the title carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Carried on division. Shall the bill as amended carry?

Some Hon. Senators: No.

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I think the “yes” side has it. There will be a recorded vote on the bill.

[Translation]

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Housakos?

Senator Housakos: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Clement?

Senator Clement: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dasko?

Le président : La motion est adoptée avec dissidence.

Chers collègues, l'article 31.1 modifié est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Adopté avec dissidence.

Honorables collègues, y a-t-il d'autres amendements?

S'il n'y a plus d'autres amendements proposés, les articles 32 à 54 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Les articles 32 à 54 sont adoptés avec dissidence.

L'article 1, qui comprend le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Adopté avec dissidence.

Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Adopté avec dissidence. Le projet de loi modifié est-il adopté?

Des voix : Non.

Des voix : D'accord.

Le président : Je crois que le camp du oui l'emporte. Le projet de loi fera l'objet d'un vote par appel nominal.

[Français]

M. Labrosse : L'honorable sénateur Housakos?

Le sénateur Housakos : Non.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Clement?

La sénatrice Clement : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénatrice Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Gold, P.C.?

Senator Gold: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Klyne?

Senator Klyne: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Omidvar?

Senator Omidvar: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Quinn?

Senator Quinn: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: As amended, yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Wallin?

Senator Wallin: As amended, no.

Mr. Labrosse: Yeas: 9; nays: 5.

[*English*]

The Chair: Accordingly, the bill passes at committee on division. Well, we had a vote, clearly on division.

Is it agreed that the Law Clerk and Parliamentary Counsel be authorized to make necessary technical, grammatical or other required non-substantive changes as a result of the amendments adopted by the committee, including updating cross-references and renumbering of provisions?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Does the committee wish to make observations to the report?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mr. Labrosse : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Oui.

Mr. Labrosse : L'honorablesénateur Gold, c.p.?

Le sénateur Gold : Oui.

Mr. Labrosse : L'honorablesénateur Klyne?

Le sénateur Klyne : Oui.

Mr. Labrosse : L'honorablesénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mr. Labrosse : L'honorablesénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mr. Labrosse : L'honorablesénatrice Omidvar?

La sénatrice Omidvar : Oui.

Mr. Labrosse : L'honorablesénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mr. Labrosse : L'honorablesénateur Quinn?

Le sénateur Quinn : Non.

Mr. Labrosse : L'honorablesénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Tel qu'amendé, oui.

Mr. Labrosse : L'honorablesénatrice Wallin?

La sénatrice Wallin : Tel qu'amendé, non.

Mr. Labrosse : Pour : 9; contre : 5.

[*Traduction*]

Le président : Par conséquent, le projet de loi est adopté avec dissidence par le comité. Nous avons tenu un vote et il y a clairement dissidence.

Est-il convenu que le légiste et conseiller parlementaire soit autorisé à apporter toute modification technique, grammaticale ou autre modification non substantielle nécessaire par suite de l'adoption des amendements par le comité, y compris la mise à jour des références croisées et la renumérotation des dispositions?

Des voix : D'accord.

Le président : Le comité souhaite-t-il joindre des observations au rapport?

I am told there are three observations so far. We will distribute them, colleagues. The floor is still open for a fourth or a fifth, but there are three so far.

Two documents are being distributed currently, those being observations proposed by Senator Manning. A third is on the way, as proposed by Senator Wallin, and there is a fourth one, a short one, from Senator Cormier. I will allow you a few minutes to peruse them.

Honourable senators, I always show a high degree of flexibility, but I want to remind everyone that we were fair from the beginning. We instructed everyone that observations have to be provided to the clerk in advance in French and in English before they're presented here. Like I said, we have a lot of latitude. By all means, if there are any, they have to be provided to the clerk in writing in French and in English before they're presented. They can't be done on the fly like general amendments. That is the tradition here. I haven't made up this rule.

I was saying that we were consistently, for a number of days, requesting that all observations you want heard be deposited with the clerk in writing, in French and in English and in advance. Of course, we are very flexible, so we will accept them up until now, but they have to be in writing in French and in English. We cannot take these observations on the fly. We've given everyone ample opportunity and have tried to be as flexible as possible.

We have accepted 25 amendments, which have been adopted by this committee, during this clause-by-clause consideration during 65 hours of meetings. Certainly, no one will accuse us of not being exhaustive in our work. That was always my hope and we've achieved that. If they do, that's fine, but we've given it a good try.

I thank the officials as well from the department for their indulgence. We will start with the first submission for observations. If Senator Manning is ready, you have the floor, sir. You have two, I believe.

Senator Manning: Do I do them one at a time?

The Chair: Do one at a time.

Senator Manning: Thank you, Mr. Chair. I want to thank the committee members for our work over the last couple of months.

I put forward some observations as my attempt to put forward the concerns that were raised by many of our witnesses over the past number of months. I have listed the witnesses here who, when I went back through the testimony, raised an issue of some sort; they had a concern with the bill and hoped we could put

On me dit qu'il y a trois observations jusqu'à présent. Nous allons les distribuer, chers collègues. La possibilité d'en ajouter une quatrième ou une cinquième est toujours là, mais il y en a trois jusqu'à présent.

Deux documents sont en train d'être distribués, et ce sont les observations proposées par le sénateur Manning. Un troisième suivra, proposé par la sénatrice Wallin, et il y en a un quatrième, court, du sénateur Cormier. Je vous accorde quelques minutes pour les parcourir.

Honorables sénateurs, je fais toujours preuve d'une grande souplesse, mais je tiens à rappeler à tous que nous avons été justes dès le début. Nous avons indiqué à tout le monde que les observations doivent être fournies au greffier à l'avance en français et en anglais avant d'être présentées ici. Comme je l'ai dit, nous avons beaucoup de latitude. S'il y a des observations, elles doivent être communiquées au greffier par écrit, en français et en anglais, avant d'être présentées. On ne peut pas les proposer à la volée comme des amendements généraux. C'est la tradition ici. Je n'ai pas inventé cette règle.

Je disais que nous demandons systématiquement, depuis plusieurs jours, que toutes les observations que vous voulez proposer soient déposées auprès du greffier par écrit, en français et en anglais, et à l'avance. Bien sûr, nous sommes très flexibles, et nous les acceptons donc jusqu'à maintenant, mais il faut qu'elles soient par écrit en français et en anglais. Nous ne pouvons pas accepter ces observations à la dernière minute. Nous avons donné à tout le monde la possibilité de le faire et nous avons essayé d'être aussi souples que possible.

Au cours de cet examen article par article, sur 65 heures de réunion, nous avons accepté 25 amendements, qui ont été adoptés par le comité. Certes, personne ne nous accusera de ne pas avoir été exhaustifs dans notre travail. Cela a toujours été mon espoir et nous y sommes parvenus. Si c'est le cas, ce n'est pas grave, et nous avons fait de notre mieux.

Je remercie également les fonctionnaires du ministère pour leur indulgence. Nous allons commencer par la première proposition d'observations. Sénateur Manning, si vous êtes prêt, la parole est à vous, monsieur. Vous en avez deux, je crois.

Le sénateur Manning : J'en propose une à la fois?

Le président : Oui, une à la fois.

Le sénateur Manning : Merci, monsieur le président. Je tiens à remercier les membres du comité pour le travail accompli au cours des deux derniers mois.

J'ai présenté des observations dans le but d'exprimer les préoccupations soulevées par bon nombre de témoins au cours des derniers mois. J'ai parcouru les témoignages et j'ai dressé la liste des témoins qui ont soulevé des problèmes; ils avaient des préoccupations à l'égard du projet de loi et ils espéraient que

forward some amendments. In some cases, our witnesses suggested amendments that we could put forward that, as far as they were concerned, would enhance the bill.

I'm pleased that we have 25 amendments that went forward. As we all know, most of the amendments that have gone forward are ones that originated from the government.

My concern has always been, as we went through this process, for the small players in Canada, the Oorbee Roys and the many other people who came before us who don't have anybody to fight their cause for them, who are not in a position to hire lobbyists in Ottawa or elsewhere to fight on their behalf, who have found a niche in the space that they operate in.

Some are doing very well for themselves. We heard people saying, basically, that this is a way of life for them now, that they have great opportunities to make a living and to create and be creators and to be independent creators. A lot of the concerns that I have raised in my observations here are concerns that we heard from those witnesses.

I highlighted and broke them down as best I could in regard to the issues, such as the threshold issue, which we had a great debate on. We offered amendments trying to take that down, but they were rejected. Even on the lower thresholds, they were rejected. That was a concern that was raised with us and one that I believe was extremely concerning. It kind of disregards, in my view, what these people have brought forward to us. Representing smaller businesses goes right back to Senator Downe's concerns today. It's the smaller areas of the country. In this case, it's the smaller creators. I just find that they get lost in the shuffle.

Certainly, we heard much on discoverability and algorithm manipulation. To be honest, I have learned so much myself over the past number of months in regard to algorithms and discoverability and things that I was not aware of until I came here and heard from the people who are involved in this on a day-to-day basis. They are very concerned that the issues that they raised are still not being dealt with. We had over 25 witnesses themselves who were here before our committee who raised the issue of discoverability and algorithm manipulation.

In my view, we heard overwhelming evidence that this is a major concern for many of the people who were here. Hopefully, through the observations somebody will take their concerns into consideration. Maybe the CRTC will do so when they go and put in regulations in place. I'm an eternal optimist. I live in hope, but I'm not guaranteeing it's going to happen.

nous pourrions y apporter des amendements. Dans certains cas, les témoins nous ont suggéré des amendements qui, selon eux, amélioreraient le projet de loi.

Je suis heureux que nous ayons adopté 25 amendements. Comme nous le savons tous, la plupart des amendements qui ont été adoptés sont ceux du gouvernement.

Au cours du processus, je me suis toujours préoccupé des petits joueurs au Canada, des Oorbee Roy et des nombreuses autres personnes qui ont comparu devant nous, qui n'ont personne pour défendre leur cause, qui ne sont pas en mesure de faire appel à des lobbyistes à Ottawa ou ailleurs pour se battre en leur nom, et qui ont trouvé leur créneau dans l'espace où ils évoluent.

Certains s'en sortent très bien. Nous avons entendu des gens dire, en gros, que c'est un mode de vie pour eux maintenant, qu'ils ont de formidables possibilités de gagner leur vie et de créer, d'être des créateurs et d'être indépendants. Un grand nombre des préoccupations que j'ai soulevées dans mes observations ici sont des préoccupations que nous avons entendues de la part de ces témoins.

Je les ai soulignées et ventilées du mieux que j'ai pu en fonction des enjeux, comme la question du seuil, sur laquelle nous avons tenu un important débat. Nous avons proposé des amendements visant à abaisser ce seuil, mais ils ont été rejetés. Même pour les seuils plus bas, les amendements ont été rejetés. C'est une préoccupation qui a été soulevée auprès de nous et qui, à mon avis, est extrêmement troublante. À mon avis, on ne tient pas compte de ce dont les témoins nous ont fait part. La représentation des petites entreprises nous ramène directement aux préoccupations du sénateur Downe aujourd'hui. Il s'agit des petites régions du pays. Dans ce cas, ce sont les petits créateurs. Je trouve simplement qu'ils se perdent dans la masse.

Certes, nous avons beaucoup entendu parler de la découvervabilité et de la manipulation des algorithmes. Pour être honnête, j'ai moi-même appris beaucoup de choses au cours des derniers mois sur les algorithmes et la découvervabilité. Je n'en avais pas conscience avant de venir ici et d'entendre les gens qui travaillent dans ce domaine au quotidien. Ils sont très préoccupés du fait que les problèmes qu'ils ont soulevés ne sont toujours pas réglés. Plus de 25 témoins qui ont comparu devant le comité ont eux-mêmes soulevé la question de la découvervabilité et de la manipulation des algorithmes.

À mon sens, nous avons entendu des preuves accablantes qu'il s'agit d'une préoccupation majeure pour de nombreux témoins. Espérons qu'au fil des observations, quelqu'un prendra leurs préoccupations en considération. Peut-être que le CRTC le fera lorsqu'il mettra en place la réglementation. Je suis un éternel optimiste. Je vis dans l'espoir, mais je ne garantis pas que cela se produira.

I think one of the other concerns that was raised with us many, many times was concerning the definition of Canadian content. Again, several amendments were put forward to try to address this. We are dealing with things on a big scale, such as "The Handmaid's Tale," down to a small scale, such as a lady on a skateboard. We're operating from two totally different places here.

We had people asking why we were pushing them aside through this legislation when this bill and the discussions and the talk about it indicate that it was proposed to support small creators, to support the smaller players in the content creation. They asked us not once or twice but many times to address that. I remember, and I'm sure you all recall hearing my observation, when Ms. Roy pointed to the major hurdles in the way of small content creators like herself in getting approved as Canadian content. She asked:

Do I have to hire my ten-year-old son to help me register each piece of skateboarding content for CanCon approval?

We couldn't answer that question for her. We tried. There were many opportunities to do that. But we couldn't answer that for her.

Now it's in the hands of the CRTC. We really don't know what their plans are, and certainly they are being given a blank cheque, in some ways, to develop the regulations the way that they want to do.

Again, I am concerned about foreign investment in our country. We heard from the Motion Picture Association — Canada the amount of money that's spent on local production, goods, services, hiring companies here in Canada — 47,000 businesses, over 200,000 workers in Canadian creative industries hired through foreign investment. Again, we have to be careful that we don't bring in legislation or pass laws in this country that drive away foreign investment.

I love to see Canadian content. I support it and watch it where I can. But at the same time, we have to try to determine what is Canadian content and how that is going to be promoted here. The ramifications of CanCon requirements would trickle down to the people on the bottom of the scale. So again, I'm concerned about that.

Trade implications, we discussed that here. Fair play in regard to dealing with different countries, their concerns about this piece of legislation. We have heard from people that there are many jurisdictions in the world that are watching what we're doing here in relation to this piece of legislation. Are we creating our own wall around Canada to protect? I understand that to an

Je pense qu'une autre préoccupation qui a été soulevée à de très nombreuses reprises concernait la définition du contenu canadien. Là encore, plusieurs amendements ont été proposés pour tenter d'y répondre. Nous avons affaire à des projets à grande échelle, comme *La servante écarlate*, et à petite échelle, comme une femme qui fait de la planche à roulettes. Ce sont deux situations totalement différentes.

Certains nous ont demandé pourquoi nous les mettions à l'écart avec ce projet de loi tandis que sa substance et les discussions et les discours qui l'accompagnent indiquent qu'il a pour but de soutenir les petits créateurs, les petits acteurs de la création de contenu. Ils nous ont demandé, non pas une ou deux fois, mais plusieurs fois, de nous pencher sur cette question. Je me souviens, et je suis sûr que vous vous souvenez tous d'avoir entendu mon observation, lorsque Mme Roy a souligné les obstacles majeurs qui empêchent les petits créateurs de contenu comme elle d'être approuvés en tant que contenu canadien. Elle a demandé :

Dois-je embaucher mon fils de 10 ans pour m'aider à soumettre pour approbation chaque élément de contenu de planche à roulettes à titre de contenu canadien?

Nous ne pouvions pas répondre à cette question. Nous avons essayé. Nous avons eu de nombreuses occasions de le faire. Mais nous ne pouvions pas répondre à cette question.

C'est maintenant entre les mains du CRTC. Nous ne savons pas vraiment quels sont ses plans, et il est certain qu'on lui donne un chèque en blanc, d'une certaine manière, pour élaborer les règlements comme il l'entend.

Encore une fois, je suis préoccupé par les investissements étrangers dans notre pays. Nous avons entendu de la part de l'Association cinématographique — Canada le montant d'argent qui est dépensé pour la production locale, les biens, les services et les entreprises de recrutement ici au Canada : 47 000 entreprises et plus de 200 000 travailleurs dans les industries créatives canadiennes sont embauchés grâce aux investissements étrangers. Encore une fois, nous devons faire attention à ne pas adopter des lois qui feraient fuir les investissements étrangers dans notre pays.

J'aime voir du contenu canadien. Je le soutiens et je le regarde quand je peux. Toutefois, en même temps, nous devons essayer de déterminer ce qu'est le contenu canadien et de quelle façon il sera promu ici. Les ramifications des exigences en matière de contenu canadien se répercuteraient sur les personnes au bas de l'échelle. Ainsi, encore une fois, cela m'inquiète.

Les implications commerciales, nous en avons discuté ici. Le franc-jeu dans les relations avec différents pays, leurs préoccupations concernant ce texte législatif. On nous a dit qu'il y a de nombreux pays dans le monde qui observent ce que nous sommes en train de faire au Canada avec ce projet de loi. Sommes-nous en train de créer notre propre mur autour du

extent, but we have to be careful. The world is a small place now. We heard from creators that 90% of their viewers are outside this country. Small creators said that 80% to 90% of their viewers were outside of this country. Creating a wall that would prevent them from exploring and expanding is going to, in my view, shut down some of these creators.

To me, as a legislature, we shouldn't be trying to create barriers. We should be trying to knock them down.

I'll close, Mr. Chair, by saying that it has been a process. We live in a democracy. I understand how it all works, and I've been around long enough to know that. I want to close with the fact that I hope that in a few years' time we don't see that through this process we have created a wall around the great Canadian content that is being developed in this country, in a lot of cases by individuals and small creators.

Again, as a Senate we're supposed to be always thinking about minorities, whether that's minorities within different parts of our country or even within the different places that we call home.

Those are my observations on that particular side of it, Mr. Chair. Thank you very much.

Senator Dawson: It's a great third-reading speech. I guess I can hear it again when we get back in February. But the reality is, and you've been here long enough to know, that when you get to observations on a bill, you don't reiterate everything that was said. We have transcripts of all of the witnesses. We have a résumé of all that has been said, and I think that would be a proper way to revise. I, certainly, for one would not accept including the observations in this paper because I don't think it is the nature of observations to repeat what was given as testimony during the last two years. I would reject this set of observations.

The Chair: Thank you, Senator Dawson. I'll be brief. There is nobody else on debate, and I will not painstakingly have you hear my third reading speech in detail, but I think this observation from Senator Manning is a lot more than just a review. I'm happy you have agreed that it is a review of testimony that we have gotten and will be reflected in this report.

The unfortunate reality is, as much as all of what Senator Manning said is reflected in our painstaking study over the last few months, it really wasn't reflected in the final bill. Every single attempt to deal in a tangible way with user-generated content, which was the essence of the study, the report and the bill — digital content creators and their rights and protections; threshold issues, with responsible threshold for the inclusion of

Canada pour le protéger? Je comprends cela dans une certaine mesure, mais nous devons être prudents. Le monde est devenu très petit. Des créateurs nous ont dit que 90 % de leurs téléspectateurs se trouvaient à l'extérieur du pays. Des petits créateurs ont dit que 80 à 90 % de leurs téléspectateurs étaient à l'extérieur du pays. À mon avis, la création d'un mur qui empêcherait les créateurs d'explorer le marché et de prendre de l'expansion aurait pour effet d'en exclure certains.

Pour moi, en tant que législateur, nous ne devrions pas essayer de créer des barrières. Nous devrions essayer de les faire tomber.

Je terminerai, monsieur le président, en disant que tout cela est un processus. Nous vivons dans une démocratie. Je comprends comment cela fonctionne, et je suis là depuis assez longtemps pour le savoir. Je veux terminer en disant que j'espère que nous ne verrons pas dans quelques années que, grâce à ce processus, nous avons créé un mur autour de l'excellent contenu canadien que produisent beaucoup de particuliers et de petits créateurs dans notre pays.

Encore une fois, au Sénat, nous sommes censés toujours penser aux minorités, qu'il s'agisse de minorités dans différentes régions de notre pays ou chez nous.

Voilà mes observations sur cet aspect particulier, monsieur le président. Merci beaucoup.

Le sénateur Dawson : Voilà un excellent discours pour l'étape de la troisième lecture. Je suppose que je pourrai l'entendre à nouveau lorsque nous reviendrons en février. Toutefois, la réalité, et vous êtes ici depuis assez longtemps pour le savoir, c'est que lorsqu'on en arrive aux observations sur un projet de loi, on ne répète pas tout ce qui a été dit. Nous avons les transcriptions de tous les témoignages. Nous avons un résumé de tout ce qui a été dit, et je pense que ce serait une façon appropriée de réviser. Pour ma part, je n'accepterais certainement pas d'inclure ces observations dans ce document, car je ne pense pas que ce soit la nature des observations de répéter ce qui a été donné comme témoignage au cours des deux dernières années. Je rejeterais cet ensemble d'observations.

Le président : Merci, sénateur Dawson. Je serai bref. Il n'y a personne d'autre qui veut débattre, et je ne vous ferai pas entendre en détail mon discours de troisième lecture, mais je pense que cette observation du sénateur Manning est beaucoup plus qu'un simple examen. Je suis heureux que vous ayez convenu qu'il s'agit d'un examen des témoignages que nous avons obtenus et qui seront reflétés dans le rapport.

Malheureusement, même si tout ce que le sénateur Manning a dit se reflète dans l'étude minutieuse que nous avons menée au cours des derniers mois, cela ne se reflète pas vraiment dans le projet de loi final. Chaque tentative de traiter de manière tangible du contenu généré par les utilisateurs, ce qui était l'essence de l'étude, du rapport et du projet de loi... Il est question des créateurs de contenu numérique et de leurs droits et protections;

user-generated content; discoverability and algorithms, which was at the core of this debate and the concern of many senators, many of whom systematically voted against the concerns they expressed at the beginning of the study. That's all reflected in this observation.

The great preoccupation of many of us around the table is Canadian content rules and how they need to be — admittedly, as stated by the government — adjusted in order to fit the new realities going forward. However, this bill is going forward with old, passé content issues. Of course, last but not least, there are preoccupations about the continued protectionist attitude towards broadcasting and arts and culture, which might have ramifications. All of that is summarized in these observations.

I think Senator Manning and the minority opposition group — You're right, Senator Dawson; we have been here a long time, and we know that the government has a lot of weight. In the end, they pass legislation through, as they deserve to, because they are elected and we're not. However, we have an obligation to speak for those voices that also need to be heard, which they were at this committee. If, like I said, their concerns are not reflected in amendments to this bill, at least let them be reflected, for courtesy's sake and for democracy's sake, in observations, which you know full well, Senator Dawson, don't have any impact whatsoever in a tangible way in terms of the objectives of the government, the CRTC and, of course, the traditional broadcasters, who we know were heard loud and clear in this bill.

I don't want to take up any more of your time. I just wanted to put that on the record. Senator Wallin?

Senator Wallin: Just a few comments, which will come out as I share some of my thoughts as well. The reason we engaged in what we have done and accomplished over the last several months — which I am very proud of — is because the hearings in the House of Commons were run roughshod over by the government of the day. People were not allowed to speak. This is an important, basic, fundamental piece of legislation that has to do with how we communicate with one another in a democracy. To me, that's as basic as it gets.

Crafting new rules and new legislation in that area is really important, and people should have the right to speak and explain to us, and clearly try to explain to the government, what's at stake here. This is a new world that an awful lot of people are quite ignorant about. I'm not saying that pejoratively. I'm saying this is a complicated world. I've spent most of my adult life in it,

des questions relatives au seuil, c'est-à-dire le seuil responsable pour l'inclusion du contenu généré par les utilisateurs; et de la découvrabilité et les algorithmes, qui étaient au cœur de ce débat et dont beaucoup de sénateurs se souciaient — ils ont d'ailleurs systématiquement voté contre les éléments préoccupants qu'ils avaient soulevés au début de l'étude. Tout cela est reflété dans cette observation.

La grande préoccupation de beaucoup d'entre nous ici réunis concerne les règles relatives au contenu canadien et la façon dont elles doivent être ajustées — comme l'a déclaré le gouvernement — pour s'adapter aux nouvelles réalités de l'avenir. Cependant, ce projet de loi va de l'avant malgré des problèmes de contenu ancien et dépassé. Enfin, et ce n'est pas le moindre problème, il y a des préoccupations concernant la persistance d'une attitude protectionniste à l'égard de la radiodiffusion, des arts et de la culture, ce qui pourrait avoir des répercussions. Tout cela est résumé dans ces observations.

Je pense que le sénateur Manning et le groupe d'opposition minoritaire... Vous avez raison, sénateur Dawson; nous sommes ici depuis longtemps et nous savons que le gouvernement a beaucoup de poids. En fin de compte, ils font adopter des lois, comme il se doit puisqu'ils ont été élus et que nous ne l'avons pas été. Cependant, nous avons l'obligation de parler au nom de ceux qui ont aussi besoin d'être entendus, ce qui a été le cas à ce comité. Si, comme je l'ai dit, leurs préoccupations ne sont pas reflétées dans les amendements à ce projet de loi, qu'elles le soient au moins, par courtoisie et par souci de démocratie, dans des observations, qui, vous le savez très bien, sénateur Dawson, n'ont aucun impact tangible sur les objectifs du gouvernement, du CRTC et, bien sûr, des radiodiffuseurs traditionnels, qui, nous le savons, ont été entendus haut et fort dans ce projet de loi.

Je ne veux pas abuser de votre temps. Je voulais juste que tout cela figure dans le compte rendu. Sénatrice Wallin?

La sénatrice Wallin : Je n'ai que quelques remarques à formuler, et elles se révéleront quand je vous ferai part de mes réflexions. La raison pour laquelle nous nous sommes lancés dans les travaux que nous avons réalisés au cours des derniers mois — et dont je suis très fière —, c'est parce que les audiences à la Chambre des communes ont été bafouées par le gouvernement du jour. Les gens n'ont pas été autorisés à s'exprimer. Il s'agit d'une mesure législative importante, élémentaire et fondamentale qui porte sur la façon dont nous communiquons les uns avec les autres dans une démocratie. Pour moi, c'est aussi fondamental que cela peut l'être.

Il est très important d'élaborer de nouvelles règles et une nouvelle législation dans ce domaine, et les gens devraient avoir le droit de parler et d'expliquer clairement au gouvernement et aux sénateurs ce qui est en jeu. C'est un nouveau monde dont beaucoup de gens ignorent tout. Je ne dis pas cela de manière péjorative. Je dis que c'est un monde compliqué. J'y ai passé la

and it's still very complicated when we're dealing with this level of change and this level of detail in terms of regulations.

I think we did a terrific job of giving voice to those who are going to be most impacted by this, and for all of us who, of course, will be impacted, because it is how we communicate.

I'm sorry about Senator Dawson's lack of generosity. Listening to Senator Manning, I think he has done some very heavy lifting in terms of putting amendments forward, as we all have. I think that should be respected and not subject to just political commentary at this stage. We should be so far past that, but clearly we are not.

I just want to say that I'm glad we at least have these points of view on the record. Whether they are appended to this report won't really matter in the end because those people have spoken. They have found their voices through some of us and through the public microphone that this Senate hearing provided. At least they have had a chance.

I'm sure you have all been reading online and on Twitter that they are following this moment by moment because their livelihoods are actually at stake. I think to have Senator Manning attach some of the comments of these people was only fitting and respectful to those whom we should be giving voice to in the Senate of Canada. Thanks.

[Translation]

Senator Cormier: I, too, want to thank Senator Manning for sharing his observations.

I have spent the past 40 or so years working in the arts and culture sector. I have been all over Canada, and, throughout our study of the bill, I have tried to find a way to balance the voices we heard.

Although it does lay out important concerns, Senator Manning's document unfortunately doesn't provide a balanced view, in my opinion. In addition, the way the legislative process works, we have an opportunity to comment at an important stage of the bill's progress, third reading. That is the time to bring forward our concerns and observations.

I don't agree that the observations should be appended to the committee's report. I don't want to minimize whatsoever the work Senator Manning has done. What he has done is important. These concerns should be brought forward, but the observations should not be included in the committee's report. I agree with Senator Wallin that we should be past political commentary at this stage.

majeure partie de ma vie adulte, et il demeure très compliqué quand il est question de ce degré de changement et de ce degré de détail en matière de réglementation.

Je pense que nous avons fait un excellent travail en donnant la parole à ceux qui seront les plus touchés par cette situation, et à nous tous qui, bien sûr, serons touchés, car c'est ainsi que nous communiquons.

Je suis désolée du manque de générosité du sénateur Dawson. J'ai écouté le sénateur Manning, et je pense qu'il a fait un travail considérable en présentant des amendements, comme nous l'avons tous fait. Je pense qu'il faudrait respecter cela et ne pas se contenter de commentaires politiques à ce stade. Nous devrions avoir dépassé ce stade, mais ce n'est manifestement pas le cas.

Je veux juste dire que je suis heureuse que nous puissions au moins inclure ces points de vue dans le compte rendu. Qu'ils soient annexés à ce rapport n'aura pas vraiment d'importance en fin de compte, car ces personnes ont parlé. Elles ont trouvé leur voix grâce à certains d'entre nous et grâce à la tribune publique que représentent les audiences du Sénat. Au moins, ces gens ont eu l'occasion de s'exprimer.

Je suis sûre que vous avez tous lu en ligne et sur Twitter qu'ils suivent cette affaire au jour le jour parce que leur gagne-pain est en jeu. Je pense que le fait que le sénateur Manning ait voulu joindre certains des commentaires de ces personnes au rapport était tout à fait approprié et respectueux de ceux à qui nous devrions donner la parole au Sénat du Canada. Merci.

[Français]

Le sénateur Cormier : Je remercie à mon tour le sénateur Manning de nous faire part de ses observations.

Depuis une quarantaine d'années, je travaille dans le secteur des arts et de la culture. J'ai parcouru le Canada et, tout au long de l'étude du projet de loi, j'ai cherché à atteindre un équilibre dans les voix entendues.

Malheureusement, bien qu'il nous fasse part de préoccupations importantes, le document du sénateur Manning n'est pas équilibré, à mon avis. De plus, comme le processus législatif nous amène à prendre la parole à l'étape de la troisième lecture et que celle-ci est une étape importante de l'étude d'un projet de loi, c'est le moment de faire part de nos préoccupations et de nos observations.

En fait, je n'adhère pas à l'idée selon laquelle ce document doit être annexé au rapport. Je ne veux absolument pas minimiser le travail du sénateur Manning qui, je crois, a fait un travail important. Il est légitime que ses préoccupations soient exprimées, mais ce document ne devrait pas être inclus dans le rapport du comité. Je suis d'accord avec la sénatrice Wallin pour dire que nous avons dépassé le stade de la partisanerie.

A bit of partisanship has crept into the document, so for that reason, I am opposed to appending it to our report. I do, however, encourage Senator Manning to have his say at third reading, if he so chooses, because these concerns deserve to be brought forward, as do others.

[*English*]

Senator Plett: With a high degree of respect for Senator Cormier, those words sounded an awful lot like the government, not like an independent senator, quite frankly.

I can understand — colleagues, I gave you full respect for your opinions. I would appreciate the same for mine, because again, that's an indication of you behaving like the government and not independent senators. I respect each and every opinion here, including Senator Cormier's, a high amount of respect.

This government has shown a lack of transparency for the last seven years. They've shown a lack of transparency in this piece of legislation.

Senator Manning indeed has done a lot of work. I believe we, as senators — we spoke about it earlier today — are here representing minorities. We are here to be sober second thought to, quite frankly, a government who does not want transparency. If the government had had their way, this bill would have passed on November 18, three weeks ago. We would not have had the whole lot of meetings that we had and heard from dozens and dozens of witnesses and listened to their concerns. Those are the concerns expressed in Senator Manning's observations.

Senator Manning says at the very start that the committee heard overwhelming evidence that the inclusion of user-generated content in this bill is a major concern. Witnesses who raised this as a serious concern include 30 witnesses that Senator Manning listed.

In terms of discoverability and algorithm manipulation, at least 25 witnesses appeared before the committee raising this as a concern. We are wanting to say all of that isn't worth putting into a document? This is a document that is sharing the concerns of people who need to have their voices heard.

The government has the opportunity and, indeed, the power, to accept anything and everything we have done here in the last weeks. When Senator Dawson or Senator Gold start suggesting that certain things don't belong in here, they are representing the

Il y a, dans ce document, des mentions teintées d'un brin de partisannerie et, pour cette raison, je m'oppose à ce qu'il soit annexé au rapport. J'invite toutefois le sénateur Manning à prendre la parole à l'étape de la troisième lecture, si c'est son souhait, parce que ce sont des préoccupations qui méritent d'être exprimées, tout comme d'autres.

[*Traduction*]

Le sénateur Plett : Avec tout le respect que je dois au sénateur Cormier, ses paroles ressemblent beaucoup à celles du gouvernement, et non à celles d'un sénateur indépendant, très franchement.

Je peux comprendre. Chers collègues, j'ai accordé tout le respect nécessaire à vos opinions. J'aimerais qu'il en soit de même pour les miennes, car, encore une fois, c'est une indication que vous vous comportez comme le gouvernement et non comme des sénateurs indépendants. Je respecte chaque opinion ici, y compris celle du sénateur Cormier, pour qui j'ai beaucoup de respect.

Le gouvernement a fait preuve d'un manque de transparence ces sept dernières années. Il a fait preuve d'un manque de transparence dans le contexte du projet de loi.

Le sénateur Manning a effectivement travaillé beaucoup. Je crois qu'en tant que sénateurs — nous en avons parlé plus tôt aujourd'hui —, nous sommes ici pour représenter les minorités. Nous sommes ici pour faire preuve de sobriété face à un gouvernement qui, très franchement, ne veut pas de transparence. Si le gouvernement avait fait ce qu'il voulait, ce projet de loi aurait été adopté le 18 novembre, il y a trois semaines. Nous n'aurions pas eu toutes les réunions que nous avons tenues, nous n'aurions pas entendu des dizaines et des dizaines de témoins et nous n'aurions pas écouté leurs préoccupations. Ce sont leurs préoccupations que le sénateur Manning a exprimées dans ses observations.

Le sénateur Manning a déclaré d'emblée que le comité avait entendu des preuves accablantes que l'inclusion du contenu généré par les utilisateurs dans ce projet de loi était une préoccupation majeure. Parmi les témoins qui ont soulevé ce problème, on compte les 30 témoins énumérés par le sénateur Manning.

En ce qui concerne la découvrabilité et la manipulation des algorithmes, au moins 25 témoins ont soulevé cette inquiétude devant le comité. Voulons-nous dire que tout cela ne vaut pas la peine d'être consigné dans un document? Il s'agit d'un document qui fait état des préoccupations de personnes qui doivent être entendues.

Le gouvernement a la possibilité et, en fait, le pouvoir d'accepter tout ce que nous avons fait ici au cours des dernières semaines. Lorsque le sénateur Dawson ou le sénateur Gold commence à suggérer que certaines choses n'ont pas leur place

government. For other independent senators to say that as well — you don't need to carry the government's water. The government can reject anything that we put forward.

Every one of these — and I have briefly looked at Senator Wallin's observations — are absolutely legitimate observations and should be considered. They are not changing the bill. They are telling Canadians what different witnesses said and what some senators feel. Everywhere that I read about senators, Senator Manning has been quite clear in saying that some senators are concerned. These are all legitimate concerns, and there is absolutely no reason why we shouldn't overwhelmingly accept the view of the minority. We are the minority now, and hopefully that will change. I would suggest Bill C-11 might be one of the stepping stones that will do that.

Nevertheless, that's a topic for a different day. But I really take exception to independent senators carrying the government's water and saying that we should not hear and we should not let Canadians hear what people have been saying.

[Translation]

Senator Cormier: Thank you, Senator Plett, but I would like to clarify something. I never said that the view of the minority should not be heard. I never said that, and I believe that the views of all minorities should be heard.

[English]

Senator Plett: No, chair, I think I have the opportunity as well. Then we should not say it's not balanced, because when we listen to minorities, things won't be balanced, will they?

The Chair: Question, colleagues?

Senator Manning.

Senator Manning: Thank you, chair.

As I said before, I've been around for quite some time and understand what is happening here. The government can and has, over the last number of weeks, moved this bill to where they want to move it. I respect everybody's opinion. Even though we may not agree on some things, I respect their opinions. My concern here was not to be political in any way, shape or form. My concern here, when I read back through the testimony of our witnesses was to make sure that the concerns that the witnesses raised were brought forward. I spent an enormous amount of time reading through the testimony because I felt that what I call the small creators, the minorities, the people that stand alone, the people that we had here that were here as individuals, not here

ici, ils représentent le gouvernement. Aux autres sénateurs indépendants, je dirais aussi ceci : vous n'avez pas besoin de nous mettre au service du gouvernement. Le gouvernement est libre de rejeter tout ce que nous proposons.

Chacune de nos observations — et j'ai brièvement examiné celles de la sénatrice Wallin — est absolument légitime et doit être prise en considération. Elles ne modifient pas le projet de loi. Elles disent aux Canadiens ce que différents témoins ont dit et ce que certains sénateurs pensent. Dans tous les articles que j'ai lus où l'on rapportait les propos de sénateurs, le sénateur Manning disait très clairement que certains sénateurs s'inquiétaient de cette mesure législative. Ces préoccupations sont toutes légitimes, et il n'y a absolument aucune raison pour que nous n'acceptions pas collectivement le point de vue de la minorité. Nous sommes la minorité maintenant, mais nous espérons que cela changera. Je dirais que le projet de loi C-11 pourrait être l'un des tremplins vers la majorité pour nous.

Néanmoins, c'est un sujet pour un autre jour. Toutefois, je déplore vraiment que des sénateurs indépendants se mettent au service du gouvernement et disent que nous ne devrions pas entendre les gens ni laisser les Canadiens entendre ce qu'ils ont dit.

[Français]

Le sénateur Cormier : Je l'apprécie, sénateur Plett, mais je veux quand même apporter une précision. Je n'ai jamais dit qu'il ne fallait pas entendre la voix de la minorité. Je n'ai jamais dit cela et je crois qu'il est important d'entendre toutes les minorités.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Non, monsieur le président, je pense que j'ai aussi la possibilité de m'exprimer. Nous ne devons donc pas dire que les choses ne sont pas équilibrées, car si nous écoutons les minorités, les choses ne seront pas équilibrées, n'est-ce pas?

Le président : Y a-t-il des questions, chers collègues?

Le sénateur Manning a la parole.

Le sénateur Manning : Merci, monsieur le président.

Comme je l'ai déjà dit, je suis ici depuis bien longtemps et je comprends ce qui se passe ici. Au cours des dernières semaines, le gouvernement a fait avancer ce projet de loi là où il le voulait, et cela est en son pouvoir. Je respecte l'opinion de chacun. Même si nous ne sommes pas d'accord sur certaines choses, je respecte les opinions des sénateurs. Ma préoccupation dans ce cas-ci n'était pas d'être politique de quelque façon que ce soit. Ma préoccupation en lisant les témoignages de nos témoins était de m'assurer que leurs préoccupations seraient prises en compte. J'ai passé énormément de temps à relire les témoignages parce que j'avais l'impression que les petits créateurs, les minorités, les particuliers, les personnes qui nous ont parlé à titre personnel,

representing Disney or representing YouTube or representing all the big companies that we know — and we all know, because we have a list that long of requests for meetings in our office — should have the concerns that they raised brought forward.

The observation doesn't make any change to what we passed here a short time ago. The bill is going to go forward with the amendments that we put forward.

Senator Cormier, I respect the fact of trying to find a balance because that's what we're all trying to do.

I'm not sure, to be honest with you — I stand to be corrected — I'm not sure that the bill, as it stands today that we just passed, creates a balance. I think it's overweighted to one side of the equation, and it doesn't provide, in my view, the opportunity for the small creators, the individuals, to be heard. The purpose of my observations was to give them that extra avenue to have their concerns at least recorded. I realize that we can go back and go through all the testimony, but the fact is that Canadians are not going to sit down and go through that. That's our job to do that.

But I just want to make sure that their voices are heard, and I'm comfortable that I have done my part. I'll leave it at that.

The Chair: So, honourable colleagues, the observations put forward by Senator Manning, are they accepted?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: No.

The Chair: I hear an overwhelming "no."

An Hon. Senator: Recorded vote.

The Chair: Let's record the vote.

Senator Wallin: What is the question? Should be it appended?

The Chair: I am just waiting for my mic. Colleagues, if you can express your vote when the mic is turned on, because I have been told sometimes we are not in synchronicity.

The observation put forward by Senator Manning is what we're voting on. On the one he has just presented.

[*Translation*]

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Housakos?

Senator Housakos: Yes.

et non pas en tant que représentants de Disney, de YouTube ou de toutes les grandes entreprises que nous connaissons — et que nous connaissons tous parce que nous avons une longue liste de demandes de réunions dans notre bureau — devraient voir leurs préoccupations mises de l'avant.

Mes observations n'apportent aucun changement à ce que nous avons adopté ici il y a peu de temps. Le projet de loi ira de l'avant avec les amendements que nous avons proposés.

Sénateur Cormier, je respecte le fait d'essayer de trouver un équilibre, car c'est ce que nous essayons tous de faire.

Pour être honnête avec vous, je ne suis pas certain — et je suis prêt à être corrigé — que le projet de loi, tel qu'il existe aujourd'hui et que nous venons de valider, crée un équilibre. Je pense qu'il est surchargé d'un côté de l'équation et qu'il ne donne pas, à mon avis, la possibilité aux petits créateurs, aux particuliers, d'être entendus. Le but de mes observations était de leur donner cette avenue supplémentaire pour que leurs préoccupations soient au moins consignées. Je réalise que nous pouvons repasser en revue tous les témoignages, mais le fait est que les Canadiens ne pourront pas passer tout cela en revue. C'est à nous de le faire.

Enfin, je veux simplement m'assurer que leur voix soit entendue, et je suis convaincu d'avoir fait ma part. Je vais en rester là.

Le président : Alors, honorables collègues, les observations présentées par le sénateur Manning sont-elles acceptées?

Des voix : D'accord.

Des voix : Non.

Le président : J'entends une majorité écrasante de « non ».

Une voix : Je demande un vote par appel nominal.

Le président : Faisons un vote par appel nominal.

La sénatrice Wallin : Sur quoi le vote porte-t-il? L'adjonction des observations au rapport?

Le président : Je dois attendre qu'on allume mon microphone. Chers collègues, je vous prie d'exprimer votre vote quand votre microphone sera allumé, car on m'a dit que nous ne sommes parfois pas synchronisés.

Les observations présentées par le sénateur Manning font l'objet du vote. Celles qu'il vient de présenter.

[*Français*]

M. Labrosse : L'honorables sénateur Housakos?

Le sénateur Housakos : Oui.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Clement?

Senator Clement: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Gold, P.C.?

Senator Gold: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Klyne?

Senator Klyne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Omidvar?

Senator Omidvar: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Quinn?

Senator Quinn: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Wallin?

Senator Wallin: Yes.

Mr. Labrosse: Yeas: 5; nays: 9; abstentions: nil.

[*English*]

The Chair: Senator Manning, on your second observation.

Senator Manning: Thank you, Mr. Chair.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Clement?

La sénatrice Clement : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Gold, c.p.?

Le sénateur Gold : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Klyne?

Le sénateur Klyne : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Oui.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Omidvar?

La sénatrice Omidvar : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Quinn?

Le sénateur Quinn : Oui.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Wallin?

La sénatrice Wallin : Oui.

M. Labrosse : Pour : 5; contre : 9; abstention : aucune.

[*Traduction*]

Le président : Le sénateur Manning a la parole pour sa deuxième observation.

Le sénateur Manning : Merci, monsieur le président.

This issue we raised earlier today when I tried to put forward an amendment, which was brought to us by the RCI Action Committee, who raised considerable concerns about both the neglect of Radio Canada International and the CBC's management of it. Certainly through the past 30 years, domestic budget issues at CBC have translated into disproportionate cuts passed on to RCI budgets. I'm not going to reiterate a second time what we went through here today. The fact is that the RCI has provided a great service to our country, in my view.

It seems like anytime there are opportunities to make budget cuts that the RCI is the place that they head to first. We go right back to 2012 when we had some cuts, and almost 80% of the budget was slashed. The CBC has received increased funding since that time and has not brought RCI back to the level that it was at, or even close to it for that matter. It's a service that I think, once again, has the opportunity to tell the story of Canada and reach out to parts of the world.

We are a very diverse country. We have people from all over the world that make Canada their home, but at the same time the opportunity to tell the story of Canada sometimes is very limited in many markets, and RCI has penetrated many of those markets over the years. We had an opportunity here today — again, I respect the rights of everybody to vote how they feel. I think that this is an issue that we should make an observation on, at least, because of the fact that it was such a very important concern that was raised by many people. I'll leave it at that for now. Thank you.

The Chair: Senator Simons.

Senator Simons: I think the last sentence here is a great idea, "for our committee at some future date to study the future of Radio Canada International." I think that's a fine idea.

I can't accept an observation, though, that says that — if the observation did not contain the sentence "some senators were disappointed that the majority of government-appointed members of the committee . . ." If that sentence came out, then I think I could accept this observation, but not in its current form. I do think whether this observation is there or not, I would recommend to the chair that we, for future consideration, give serious thought to having a spot study about the future of RCI.

The Chair: Question. Are senators willing to accept the observation as put forward by Senator Manning?

Hon. Senators: No.

Cette question a été soulevée plus tôt aujourd'hui lorsque j'ai essayé de proposer un amendement, qui nous a été présenté par le Comité d'action de RCI, qui a soulevé des préoccupations majeures concernant à la fois la négligence de Radio Canada International et sa gestion par CBC/Radio-Canada. Il est certain qu'au cours des 30 dernières années, les problèmes budgétaires nationaux de CBC/Radio-Canada se sont traduits par des compressions disproportionnées dans les budgets de RCI. Je ne répéterai pas ce que nous avons déjà entendu ici aujourd'hui. Le fait est que RCI a fourni d'excellents services à notre pays, à mon avis.

Il semble que chaque fois qu'il faut procéder à des compressions budgétaires, RCI en écope en premier. Qu'il suffise de se reporter à 2012, lorsque les compressions budgétaires ont amputé le budget de presque 80 %. Depuis ce temps, CBC/Radio-Canada a obtenu un financement accru, mais n'a pas ramené RCI au niveau où elle se trouvait, ni même proche de celui-ci d'ailleurs. Comme je l'ai dit, il s'agit d'un service qui permet de raconter l'histoire du Canada et d'atteindre diverses parties du monde.

Notre pays est très diversifié. Des gens de partout dans le monde se sont installés au Canada. En même temps, la possibilité de raconter l'histoire du Canada est parfois très limitée dans de nombreux marchés, et RCI a réussi à pénétrer plusieurs de ces marchés au fil des ans. Nous avons eu une occasion ici aujourd'hui, et, comme je l'ai dit, je respecte le droit de chacun de voter comme il l'entend. Je pense qu'il s'agit d'une question qui mérite que nous fassions une observation, à tout le moins, étant donné que cette préoccupation très importante a été soulevée par de nombreuses personnes. Je m'en tiendrai là pour l'instant. Je vous remercie.

Le président : La sénatrice Simons a la parole.

La sénatrice Simons : Je pense que la dernière phrase constitue une excellente idée : « pour notre comité, à une date ultérieure, d'étudier l'avenir de Radio Canada International. » Je pense que c'est une bonne idée.

Je ne peux cependant pas accepter une observation qui dit ceci; si l'observation ne contenait pas la phrase : « Certains sénateurs ont été déçus que la majorité des membres du Comité nommés par le gouvernement [...] ». Si cette phrase était enlevée, alors je pense que je pourrais accepter cette observation, mais pas sous sa forme actuelle. Que cette observation soit retenue ou non, je pense que je recommanderais au président que nous envisagions sérieusement de réaliser une étude spéciale sur l'avenir de RCI.

Le président : La question est la suivante : Les sénateurs souhaitent-ils accepter l'observation présentée par le sénateur Manning?

Des voix : Non.

The Chair: The “nays” have it.

An Hon. Senator: Recorded vote.

[*Translation*]

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Housakos?

Senator Housakos: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Clement?

Senator Clement: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: No, unfortunately.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: No, unfortunately.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Gold, P.C.?

Senator Gold: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Klyne?

Senator Klyne: I will abstain.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Omidvar?

Senator Omidvar: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Quinn?

Senator Quinn: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: No, but we should use the last part.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Wallin?

Le président : Les non l'emportent.

Une voix : Un vote par appel nominal.

[*Français*]

M. Labrosse : L'honorable sénateur Housakos?

Le sénateur Housakos : Oui.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Clement?

La sénatrice Clement : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Malheureusement, non.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Malheureusement, non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Gold, c.p.?

Le sénateur Gold : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Klyne?

Le sénateur Klyne : Abstention.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Oui.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Omidvar?

La sénatrice Omidvar : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Quinn?

Le sénateur Quinn : Oui.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Non, mais on devrait utiliser la dernière partie.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Wallin?

Senator Wallin: Yes, I am in favour of adding it to the report as an observation.

Mr. Labrosse: Yeas: 5; nays: 8; abstentions: 1.

[English]

The Chair: Accordingly, the observation is defeated.

Senator Wallin: I have some observations. We understand that the majority came to their conclusions. These are observations of things that were not dealt with or need further study, and which, at some point or another, everybody on this committee agreed with, although maybe not always at the same time and on the same issue.

We heard testimony on this, and we heard debate in this room on this. The new chair of the CRTC should appear before this committee, similar to what we do with the Banking Committee, where the governor of the bank comes at least quarterly and talks about his activities and choices. Because this is a new act, because it has such far-reaching conclusions and because we are learning as we are going, it might be valuable to hear the perspective of the person that is trying to implement it. The regulations — and this came up on several occasions — that have not yet been drafted, but which will give force and effect to this bill, should be reviewed and studied by this committee over time. The issue of algorithmic manipulation by third parties — we hear a lot about this issue, whether it's the Chinese government, the Russians or this government — we should be looking at that issue.

Calls for the definition of Canadian content and discoverability, which are key to the interpretation of this act in the current broadcast environment, I think, are really important. It seems fitting for a Senate committee that has the time and the wherewithal to have those kinds of discussions, to hear witnesses and think about what this means in the new world.

How might we go about supporting content creators in what is still very much a legacy environment? Most of them said quite explicitly during testimony that they weren't looking for money; they were looking for an environment and the ability to do what they do best. We should continue to look at that. This is not by any means an intent to find a new fund for handouts; this is creating an environment where they can thrive.

I'll let Senator Quinn speak to number 6.

Senator Quinn: Thank you, Senator Wallin. Before I speak to it, I thought I knew the legislative process, having worked in Privy Council and in departments as a senior official. My

La sénatrice Wallin : Oui, je suis en faveur de l'ajouter comme observation dans notre rapport.

M. Labrosse : Pour : 5; contre : 8; abstention : 1.

[Traduction]

Le président : Par conséquent, l'observation est rejetée.

La sénatrice Wallin : J'ai quelques observations à faire. Nous comprenons que la majorité est arrivée à ses conclusions. Il s'agit d'observations sur des éléments qui n'ont pas été traités ou qui nécessitent une étude plus approfondie et sur lesquels, à un moment ou à un autre, tous les membres de ce comité étaient d'accord, même si ce n'était peut-être pas toujours au même moment et sur la même question.

Nous avons entendu des témoignages à ce sujet, et nous avons tenu un débat dans cette salle à ce sujet. Le nouveau président du CRTC devrait comparaître devant ce comité, à l'instar de ce que nous faisons avec le comité des banques, où le gouverneur de la Banque vient au moins une fois par trimestre pour parler de ses activités et de ses choix. Parce qu'il s'agit d'une nouvelle loi, parce qu'elle aboutit à des conclusions d'une telle portée et parce que nous apprenons à la connaître au fur et à mesure, il pourrait être utile d'entendre le point de vue de la personne qui tente de la mettre en œuvre. Il a été évoqué à plusieurs reprises que les règlements qui n'ont pas encore été rédigés, mais qui permettront l'entrée en vigueur du projet de loi, devraient être examinés par ce comité au fil du temps. Il y a la question de la manipulation d'algorithmes par des tiers — nous entendons beaucoup parler de cette question, qu'il s'agisse du gouvernement chinois, des Russes ou du gouvernement canadien —, sur laquelle nous devrions nous pencher.

Les appels à définir le contenu canadien et la découvervabilité, ce qui s'avère essentiel à l'interprétation de cette loi dans le contexte actuel de la radiodiffusion, sont vraiment importants, à mon avis. Il semble approprié qu'un comité sénatorial dispose du temps et des moyens nécessaires de tenir ce genre de discussions, d'entendre des témoins et de réfléchir à ce que cela signifie dans le nouveau monde.

Comment pouvons-nous soutenir les créateurs de contenu dans un contexte encore très ancien? La plupart d'entre eux ont exprimé très explicitement lors de leur témoignage qu'ils ne cherchaient pas d'argent, mais un contexte et la possibilité de faire ce dans quoi ils excellent. Nous devrions continuer à examiner cette question. Il ne s'agit en aucun cas de trouver un nouveau fonds pour faire l'aumône; il s'agit de créer un contexte où ils peuvent prospérer.

Je laisserai le n° 6 au sénateur Quinn.

Le sénateur Quinn : Merci, sénatrice Wallin. Avant d'en parler, je pensais connaître le processus législatif, ayant travaillé au Conseil privé et dans des ministères en tant que haut

understanding is that these observations are just that: they are observations.

I respect that we have passed the bill. We have made a good achievement today. These are observations that present some of the discussion on the other side of what is in the bill so that people are aware of what took place in this room. That, in and of itself, is transparency.

I am at a loss as to why there is such controversy around this. This tool is appended to our committee report.

In any case, the affirmative resolution of Parliament is similar to number 2 on this list. I put my case forward and it wasn't accepted. I accept that. My colleagues have the express right not to accept that, but I'm making an observation that says that the affirmative resolution of Parliament will give some level of assurance to our public that things are coming through in a regulatory way that affects all Canadians, quite frankly, and that there is a methodology to ensure that they are consistent with the law — the law being this bill that will become an act.

Senator Wallin: I see this really as work yet to be done, unfinished business and questions that we still need to wrestle with. I know a lot of this in the purview of the CRTC, but we do not know who that person is. We don't know how they will embrace legislation that they had no opportunity to even testify about or participate in, because Commissioner Scott has made it clear that he is not sticking around. I think it would be helpful for all of us on this committee to have an ongoing relationship with the new person.

Of course, this will be included in a third reading speech. Yes, I know these are going to be rejected. Yes, I will put them forward as the substance of an inquiry in the Senate. Yes, I will bring it back to this committee as a proposition for further study.

The Chair: Colleagues, I want to briefly say that I'm really concerned more than ever. The role of Parliament — and we have said it a thousand times — is to be a check on the government. We understand that the government has all the tools at its disposal to pass legislation, amend legislation and craft it into a fashion they like. That's why they are called the government. An appointed body like the Senate is no different, given the fact that the privilege of appointing senators belongs to the Prime Minister. We see that in the outcome of legislation and debate. But the truth of the matter is that anybody who understands the Westminster model and understands that it's independent from the executive branch, that model at least articulates for people.

fonctionnaire. Or, je crois comprendre que ces observations ne sont rien d'autre que des observations.

Je respecte le fait que nous ayons adopté le projet de loi. Nous avons fait du bon travail aujourd'hui. Il s'agit d'observations qui présentent une partie de la discussion d'un autre côté du projet de loi, afin que les gens sachent ce qui s'est passé dans cette salle. En soi, c'est de la transparence.

Je ne comprends pas pourquoi il y a une telle controverse à cet égard. Cet outil est annexé au rapport de notre comité.

Quoi qu'il en soit, la résolution de ratification du Parlement est semblable au n° 2 de cette liste. J'ai présenté mon argument, et il n'a pas été accepté, ce que j'accepte volontiers. Mes collègues ont le droit exprès de ne pas l'accepter, mais je fais une observation voulant que la résolution de ratification du Parlement donne une certaine assurance au public que les dispositions qui touchent tous les Canadiens sont adoptées d'une manière réglementaire, très franchement, et qu'il existe une méthodologie pour s'assurer qu'elles sont conformes à la loi, c'est-à-dire ce projet de loi qui deviendra une loi.

La sénatrice Wallin : Je considère qu'il s'agit d'un travail à faire, d'une tâche inachevée et de questions auxquelles nous devons encore nous attaquer. Je sais que beaucoup de ces questions sont du ressort du CRTC, mais nous ne savons pas de qui il s'agira ni comment cette personne accueillera une mesure législative sur laquelle elle n'a même pas eu l'occasion de témoigner ou d'être consultée, puisque le commissaire Scott a clairement indiqué qu'il ne resterait pas plus longtemps qu'il le faudrait. Je pense qu'il serait utile pour tous les membres de ce comité d'entretenir une relation suivie avec cette nouvelle personne.

Bien entendu, on retrouvera tout cela dans le discours à l'étape de la troisième lecture. Je sais bien que ces observations seront rejetées, mais je les présenterai dans le cadre d'une interpellation au Sénat et je les ramènerai à ce comité pour proposer une étude plus approfondie.

Le président : Chers collègues, je tiens à dire brièvement que je suis plus que jamais préoccupé. Le rôle du Parlement — et nous l'avons dit mille fois — consiste à exercer un contrôle sur le gouvernement. Nous comprenons que le gouvernement a tous les outils à sa disposition pour adopter des lois, les modifier et les façonnier à sa guise. C'est pourquoi on l'appelle le gouvernement. Ce n'est pas différent pour un organe comme le Sénat dont les membres sont nommés, étant donné que le privilège de nommer les sénateurs appartient au premier ministre. On le constate dans l'issue de l'étude des projets de loi et dans les débats correspondants. En vérité, quiconque comprend le modèle de Westminster et le fait qu'il est indépendant du pouvoir exécutif sait que ce modèle a du sens.

We have had a bill before this committee, and before this Senate, in two different forms: C-10 and C-11. It has been controversial for over two years. Unless you're tone-deaf, all of the stuff that we have done here over the last few months indicates there is no unanimity. The report will reflect that, because the analysts are not political. It will reflect the voices and the witnesses that came before this committee. It's unfortunate that the amendments in the bill will not reflect those voices. But when we stand in the way of even observations, reflecting — I will say minority voices, but I think, colleagues, it was almost 50-50, if you're keeping score.

It really is staggering, regardless of where you stand on the debate of how independent the chamber is. Quite frankly, I don't care how independent you profess that the Senate is today, one thing is for sure, the opposition has never been weaker in a parliamentary body than it is today. Whomever likes parliamentary institutions should be very concerned about that. I am in favour of this observation.

Question. Senators, are you in favour of the observation as put forward by Senator Wallin and Senator Quinn?

Hon. Senators: Yes.

Hon. Senators: No.

The Chair: Clearly, the “nays” have it.

Senator Plett: Recorded vote.

[*Translation*]

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Housakos?

Senator Housakos: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Clement?

Senator Clement: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: I abstain.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Gold, P.C.?

Senator Gold: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Manning?

Un projet de loi a été présenté à ce comité, et au Sénat, sous deux formes différentes : C-10 et C-11. Il est controversé depuis plus de deux ans. À moins d'être sourd, tout ce que nous avons fait ici au cours des derniers mois indique qu'il n'y a pas d'unanimité. Le rapport le reflétera, car les analystes ne sont pas politisés. Il reflétera les diverses voix de même que les témoins qui ont comparu devant ce comité. Il est regrettable que les amendements proposés au projet de loi ne reflètent pas ces voix, mais je dirai que lorsque nous faisons obstacle aux observations, nous reflétons les voix minoritaires, quoique je pense, chers collègues, que c'était presque 50-50, si l'on tient le compte.

C'est vraiment ahurissant, quelle que soit l'opinion qu'on a sur le degré d'indépendance du Sénat. Bien honnêtement, peu importe ce que certains peuvent dire sur l'indépendance du Sénat aujourd'hui, une chose est certaine : l'opposition n'a jamais été aussi affaiblie dans un organe parlementaire. Quiconque a à cœur les institutions parlementaires devrait s'en inquiéter vivement. Je suis en faveur de cette observation.

Nous passons au vote. Honorables sénateurs, êtes-vous en faveur de l'observation présentée par la sénatrice Wallin et le sénateur Quinn?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

Le président : De toute évidence, les non l'emportent.

Le sénateur Plett : Je demande un vote par appel nominal.

[*Français*]

M. Labrosse : L'honorables sénateur Housakos?

Le sénateur Housakos : Oui.

M. Labrosse : L'honorables sénatrice Clement?

La sénatrice Clement : Non.

M. Labrosse : L'honorables sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Abstention.

M. Labrosse : L'honorables sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Non.

M. Labrosse : L'honorables sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Non.

M. Labrosse : L'honorables sénateur Gold, P.C.?

Le sénateur Gold : Non.

M. Labrosse : L'honorables sénateur Manning?

Senator Manning: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Klyne?

Senator Klyne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Omidvar?

Senator Omidvar: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Quinn?

Senator Quinn: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Wallin?

Senator Wallin: Yes.

Mr. Labrosse: Yeas: 5; nays: 8; abstentions: 1.

[English]

Senator Quinn: Again, as an independent senator who voted with, for and against the government — not only in this room but also in other places — I value the independence that the Prime Minister talked about to me and to all of us. What we're doing does not affect the bill that we passed. We all have various backgrounds. However, as a former public servant, I believe that transparency is absolutely important to taxpayers. I also believe that the independent institutions that fall underneath that umbrella of the federal government have a responsibility and an accountability to report on their expenditures in total, and specifically when it comes to salaries of the senior people. I had to go through this for 11 years, and my board of directors went through it every year I was there. It doesn't affect the operation of the CRTC. It makes it transparent how much we are paying these people to run this organization and how much we are paying the directors who are providing guidance and oversight to that organization.

That's the observation.

An Hon. Senator: This isn't an observation. It's an amendment.

Le sénateur Manning : Oui.

M. Labrosse : L'honorable sénateur Klyne?

Le sénateur Klyne : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Omidvar?

La sénatrice Omidvar : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Quinn?

Le sénateur Quinn : Oui.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Wallin?

La sénatrice Wallin : Oui.

M. Labrosse : Pour : 5; contre : 8; abstention : 1.

[Traduction]

Le sénateur Quinn : Encore une fois, en tant que sénateur indépendant qui a voté avec et contre le gouvernement — non seulement ici, mais également dans d'autres contextes —, j'attache une grande valeur à l'indépendance dont le premier ministre a parlé, à moi personnellement et à l'ensemble d'entre nous. Ce dont nous discutons n'a pas d'impact sur le projet de loi que nous avons adopté. Nous provenons de divers horizons. Cela dit, en tant qu'ancien fonctionnaire, je pense que la transparence a une importance cruciale pour les contribuables. Je suis aussi convaincu que les institutions indépendantes sous l'égide du gouvernement fédéral ont la responsabilité de rendre des comptes sur leurs dépenses totales, plus précisément sur la rémunération versée aux cadres supérieurs. J'ai dû respecter ce principe pendant 11 ans, et mon conseil d'administration y a été soumis chaque année. Les activités du CRTC ne sont pas touchées. Il s'agit de faire preuve de transparence en révélant la rémunération des personnes à la tête de l'organisation et des administrateurs qui lui offrent conseils et supervision.

C'est l'observation que je voulais faire.

Une voix : Ce n'est pas une observation, mais un amendement.

Senator Quinn: I'm trying to make an observation that says it should be in there. However, given how this is unfolding, I'll withdraw it.

An Hon. Senator: But it's not written in the form of an observation.

Senator Plett: Well, I think it is, but it will fail anyway.

Senator Quinn: I'm sorry, it's the CBC. I'm really quite excited about this particular one, but I'm talking about the CBC. They're getting major monies. I apologize for everything I said. I'm confused that with the CRTC. I'm also a bit shook up with the process that we're going through right now because it doesn't affect —

The Chair: Senator Quinn, if you want to be more precise, you can add the words.

Senator Quinn: Of the CBC?

The Chair: I will accept that, colleagues. Once he adds to whom he's referring, this is clear and it could be accepted.

Senator Simons: It's an amendment, not an observation.

An Hon. Senator: It's an amendment.

Senator Plett: No it's not.

Senator Quinn: No, I'm saying it should be done. It's an observation. I'm not proposing it as an amendment.

Senator Simons: But that's not what an observation is.

The Chair: What is the difference between an amendment and an observation?

Senator Dasko: Why wasn't it introduced as an amendment?

The Chair: He had introduced this as an amendment that was defeated, and now he wants to introduce it as an observation.

Senator Quinn: It was Senator Downe who introduced —

The Chair: It was introduced as —

Senator Quinn: I'm assuming his observation was proper.

Le sénateur Quinn : Je voulais présenter une observation selon laquelle cet aspect devrait être inclus. Cependant, étant donné la forme que prennent les débats, je vais la retirer.

Une voix : La proposition n'est toutefois pas rédigée comme une observation.

Le sénateur Plett : Eh bien, je crois qu'elle l'est, mais elle sera rejetée de toute façon.

Le sénateur Quinn : Toutes mes excuses, je parle de CBC/Radio-Canada. C'est un sujet qui me passionne particulièrement. Cette société reçoit d'importantes sommes d'argent. Je m'excuse de tout ce que j'ai dit. J'ai confondu avec le CRTC. Je suis aussi un peu ébranlé par le processus que nous suivons en ce moment parce qu'il ne touche pas...

Le président : Sénateur Quinn, vous pouvez préciser de quelle organisation vous parlez, si vous le désirez.

Le sénateur Quinn : Me demandez-vous de préciser qu'il s'agit de CBC/Radio-Canada?

Le président : La proposition sera recevable, chers collègues. Une fois que le sénateur aura précisé de quelle organisation il s'agit, la proposition sera claire et pourrait être adoptée.

La sénatrice Simons : C'est un amendement, et non pas une observation.

Une voix : C'est un amendement.

Le sénateur Plett : Non, ce n'est pas le cas.

Le sénateur Quinn : Non, je dis simplement que cela devrait être fait. C'est une observation. Je ne le propose pas en tant qu'amendement.

La sénatrice Simons : Ce n'est pas ce qu'est une observation.

Le président : Quelle est la différence entre un amendement et une observation?

La sénatrice Dasko : Pourquoi cette proposition n'a-t-elle pas fait l'objet d'un amendement?

Le président : Le sénateur a présenté un amendement à ce sujet, qui a été rejeté. Maintenant, il veut présenter une observation.

Le sénateur Quinn : C'est le sénateur Downe qui a présenté...

Le président : La proposition a été présentée en tant que...

Le sénateur Quinn : Je présume que son observation était recevable.

The Chair: Colleagues, order. Observations, in all their forms, are talking about things that were introduced that were either accepted or not accepted in the debate. You cannot limit an observation because it happened to be an amendment earlier in the clause-by-clause study. At the end of the day, we all understand that an amendment is something that becomes part of the bill, defeated or accepted. An observation is something one wished became part of the bill. It's a statement they want to make, and it's well within order if the committee accepts it. You can't rule it out of order because it's similar to an amendment that was defeated earlier.

Senator Simons: Let's have the question.

The Chair: Senator Quinn, if you would like to specify, you may, because I do agree that it's not concise which organization. It should be the CBC —

Senator Quinn: Thank you for —

The Chair: CBC executives, correct, and other senior staff?

Senator Quinn: And the board of directors.

Senator Wallin: Of the CBC.

The Chair: We won't get into that debate. We did a study and not everything is public, Senator Simons. Senator Plett and I had a great deal of frustration when we did an in-depth study on the CBC a few years ago. I had the ombudsman, and there was a lot of information we couldn't get. That is another fight for another day.

I'm saying that you testified in that wonderful report. You were one of the best witnesses, Senator Miville-Dechêne.

Are colleagues in favour of the observation as put forward by Senator Quinn?

Some Hon. Senators: Yes.

Some Hon. Senators: No.

The Chair: I think the "nays" have it.

Senator Plett: A recorded vote.

[*Translation*]

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Housakos?

Le président : Un peu de silence, chers collègues. Les observations, peu importe la forme qu'elles prennent, portent sur des points qui ont été adoptés ou rejetés pendant les débats. Une observation ne peut pas être jugée comme irrecevable simplement parce que le sujet abordé a fait l'objet d'un amendement plus tôt pendant l'étude article par article. Au bout du compte, nous comprenons tous qu'un amendement est une modification qui doit être intégrée au projet de loi; il sera adopté ou rejeté. Une observation porte sur un point qu'on aurait voulu intégrer au projet de loi. C'est une forme de déclaration qui est tout à fait recevable si le comité l'adopte. On ne peut pas la juger comme irrecevable parce qu'elle est semblable à un amendement qui a été rejeté plus tôt.

La sénatrice Simons : Passons au vote.

Le président : Sénateur Quinn, je vous invite à préciser votre pensée parce que je suis d'avis qu'il n'est pas clair de quelle organisation il s'agit exactement. Ce devrait être CBC/Radio-Canada...

Le sénateur Quinn : Merci de...

Le président : Il s'agit des dirigeants de CBC/Radio-Canada et des autres cadres supérieurs, n'est-ce pas?

Le sénateur Quinn : Je pense aussi au conseil d'administration.

La sénatrice Wallin : Nous parlons de CBC/Radio-Canada.

Le président : Nous ne relancerons pas ce débat. Nous avons effectué une étude, et certains aspects n'ont pas été rendus publics, sénatrice Simons. Le sénateur Plett et moi avons ressenti beaucoup de frustration lorsque nous avons étudié en profondeur CBC/Radio-Canada il y a quelques années. Nous avons reçu l'ombudsman, et il a été impossible d'obtenir une bonne partie de l'information. C'est une autre bataille pour un autre jour.

Ce que je dis, c'est que vous avez témoigné dans le cadre de l'étude qui a mené à cet excellent rapport. Vous avez été l'un des meilleurs témoins, sénatrice Miville-Dechêne.

Chers collègues, êtes-vous en faveur de l'observation présentée par le sénateur Quinn?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

Le président : À mon avis, les non l'emportent.

Le sénateur Plett : Je demande un vote par appel nominal.

[*Français*]

M. Labrosse : L'honorable sénateur Housakos?

Senator Housakos: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Clement?

Senator Clement: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Gold, P.C.?

Senator Gold: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Klyne?

Senator Klyne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Omidvar?

Senator Omidvar: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Quinn?

Senator Quinn: Yes.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: No.

Mr. Labrosse: The Honourable Senator Wallin?

Senator Wallin: Yes.

Mr. Labrosse: Yeas: 5; nays: 9; abstentions: nil.

[*English*]

The Chair: Accordingly, the observation is defeated.

I believe, colleagues, there is one more.

Le sénateur Housakos : Oui.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Clement?

La sénatrice Clement : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Gold, c.p.?

Le sénateur Gold : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Klyne?

Le sénateur Klyne : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Oui.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Omidvar?

La sénatrice Omidvar : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

M. Labrosse : L'honorale sénateur Quinn?

Le sénateur Quinn : Oui.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Non.

M. Labrosse : L'honorale sénatrice Wallin?

La sénatrice Wallin : Oui.

M. Labrosse : Pour : 5; contre : 9; abstention : aucune.

[*Traduction*]

Le président : L'observation est donc rejetée.

Chers collègues, je crois qu'il y en a une autre.

[*Translation*]

Senator Cormier: Mr. Chair, I need your help figuring out whether I should do this through an amendment or an observation. It's just an administrative error. There is some inconsistency in the titles relating to Canadian original French language programs. It could be dealt with through an amendment. Can it be captured in an observation, to let the members know the change is needed? It's an administrative error, a drafting error.

The Chair: Are you talking about a specific provision?

[*English*]

It is odd, colleagues, to me as well because the observations are at the end of the report, as you know. Again, it's within the purview of the committee if they want to be this flexible.

[*Translation*]

Senator Cormier: It pertains to the headings of two provisions, that's all.

[*English*]

The Chair: But you are specifically dealing with the clause in amendment. As I said, I'm willing to listen and take direction from the floor: Senator Manning, Senator Quinn and Senator Omidvar. Senator Dawson looks like he's about to formulate an observation.

Senator Quinn: I respect what Senator Simons said concerning the last observation. I would observe, if I may, that it's in the same type of line. Therefore I would expect, Senator Simons, you would say that's something that should be dealt with in the Senate on third reading and make an amendment.

Senator Simons: That's what I said.

Senator Manning: I was thinking along the same lines that while we can put it in as an observation, it doesn't change anything passed earlier today. You can move an amendment on third reading in the chamber which might be a better spot to do that to ensure that it gets into the legislation. It won't go into the legislation. It will only be an observation and you want it in the legislation.

An Hon. Senator: — good point.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : Monsieur le président, j'aurais besoin de vos conseils pour déterminer si cela devrait effectivement se faire sous la forme d'un amendement ou d'une observation. C'est tout simplement une erreur administrative. Il y a des titres qui ne sont pas harmonisés quand on fait référence aux émissions canadiennes de langue originale française. Cela aurait pu faire l'objet d'un amendement. Est-ce possible de le présenter comme une observation, pour indiquer aux membres qu'il faut faire cette transformation? C'est une erreur administrative, une erreur de formulation.

Le président : Parlez-vous précisément d'une disposition?

[*Traduction*]

Chers collègues, c'est aussi étrange parce que les observations se trouvent à la fin du rapport, comme vous le savez. Cela dit, il revient au comité de décider s'il veut faire preuve d'une telle souplesse.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : Il s'agit de deux titres à des articles, rien de plus que cela.

[*Traduction*]

Le président : Vous soulevez toutefois un point qui touche directement la disposition mentionnée dans l'amendement. Comme je l'ai dit, je suis prêt à entendre ce qu'en pense le comité. Je vais céder la parole au sénateur Manning, au sénateur Quinn et à la sénatrice Omidvar. Le sénateur Dawson semble sur le point d'ajouter quelque chose.

Le sénateur Quinn : Je respecte ce que la sénatrice Simons a dit à propos de la dernière observation. Si je peux me permettre, je ferais valoir que nous nous trouvons dans une situation semblable. Par conséquent, je m'attends à ce que vous disiez, sénatrice Simons, que c'est un point qui devrait être soulevé à l'étape de la troisième lecture au Sénat et qui devrait faire l'objet d'un amendement.

La sénatrice Simons : C'est bien ce que j'ai dit.

Le sénateur Manning : Mes réflexions allaient dans le même sens. Même si nous pouvons en faire une observation, cela ne change rien à ce qui a été adopté plus tôt aujourd'hui. Vous pourriez présenter un amendement à l'étape de la troisième lecture au Sénat, ce qui serait une meilleure façon de veiller à ce que la modification soit apportée. Une observation ne mènera pas à une modification du projet de loi. Ce ne serait qu'une observation, et vous voulez modifier le projet de loi.

Une voix : ... excellent point.

[Translation]

Senator Cormier: All right. I will move an amendment at third reading. It's just a technical issue. Thank you.

[English]

Senator Plett: Chair, I would like to make a comment and possibly move a motion.

The Chair: A motion or an observation?

Senator Plett: No, I will move a motion in a minute. I find it a little disconcerting and a little unfair that, in my opinion, all the witnesses that we have heard over the last weeks — and there were dozens of them — supported the position that the minority of senators had, but we have just been voted down on every one of the observations that support those. Also, as you said, chair, it might not have been the minority of the witnesses; it was probably 50-50.

I'm going to make a last-ditch effort here to show that we want to represent these people. We want to let them know that their voices have been heard.

I will move, chair, that the observation circulated today by Senator Manning be appended to the committee's report on Bill C-11 as the observations of the Conservative senators on the committee.

The Chair: Thank you, Senator Plett.

As colleagues know, the opposition also has the right to do minority reports. In this particular case, the opposition has benevolently asked that you append this motion to the report. That requires consent by the committee.

Would the committee consent to an appendix of what Senator Plett proposed? It's an appendix that is at the end of the report that is filed. It's labelled as an appendix.

Some Hon. Senators: As a minority report.

The Chair: Observations from the Conservative Party.

Senator Plett: If Senators Wallin and Quinn want to, in some way, be included in that, we would be happy to find wording that would include that.

Senator Wallin: That would be great. It's clearly minority views.

[Français]

Le sénateur Cormier : Je le présenterai à l'étape de la troisième lecture comme un amendement; c'est tout simplement une question technique. Merci.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Monsieur le président, j'aimerais faire une observation et peut-être présenter une motion.

Le président : S'agit-il d'une motion ou d'une observation?

Le sénateur Plett : En fait, je vais présenter une motion dans quelques instants. À mon avis, il est un peu déconcertant et un peu injuste que, même si tous les témoins que nous avons entendus au cours des dernières semaines — il y en a eu des dizaines — appuyaient la position d'une minorité des sénateurs, toutes les observations que nous avons présentées en ce sens viennent d'être rejetées. Par ailleurs, comme vous l'avez dit, monsieur le président, il pourrait bien ne pas s'agir d'une minorité des témoins; ils étaient probablement également partagés.

Je vais maintenant faire une ultime tentative pour montrer que nous voulons représenter ces personnes. Nous voulons qu'elles sachent que leurs voix ont été entendues.

Je propose, monsieur le président, que l'observation présentée aujourd'hui par le sénateur Manning soit annexée au rapport du comité sur le projet de loi C-11 dans le cadre des observations des membres du Parti conservateur du comité.

Le président : Merci, sénateur Plett.

Comme mes collègues le savent, l'opposition a également le droit de présenter des rapports minoritaires. Dans ce cas en particulier, l'opposition demande généreusement que la motion soit annexée au rapport. Le comité doit donner son consentement pour ce faire.

Le comité donne-t-il son consentement pour ajouter une annexe, comme le propose le sénateur Plett? Il s'agit d'un texte se trouvant à la fin du rapport qui est déposé. La section est considérée comme une annexe.

Des voix : En tant que rapport minoritaire.

Le président : Dans le cadre des observations du Parti conservateur.

Le sénateur Plett : Si la sénatrice Wallin et le sénateur Quinn voulaient être inclus d'une certaine façon, nous serions heureux de trouver un libellé qui le permettrait.

La sénatrice Wallin : Ce serait formidable. De toute évidence, il s'agit de l'opinion de la minorité.

Senator Manning: That would include both of my observations?

The Chair: Yes.

Senator Manning: I just wanted to make it clear.

Senator Plett: I said Senator Manning's observations.

Senator Manning: Yes, okay.

The Chair: Is there agreement for that?

Senator Miville-Dechêne: Can you repeat the title that it would have? What is the title?

The Chair: Clerk, how will the title read? Would it be in the appendix to the report?

Mr. Labrosse: It would be at the end of the report.

The Chair: It will be at the end of the report.

The heading will be that, "by Senator Manning be appended to the committee's report on Bill C-11 as the observations of the Conservative senators on the committee" or —

Senator Wallin: I will withdraw, because our items are from the Canadian Senators Group. We will append that separately. Thank you.

The Chair: We accept the first motion, correct, colleagues? We're all in agreement? Carried.

Senator Wallin: I want to move the same motion and have it appear in the same way. We'll provide wording. It will be a minority report from the Canadian Senators Group.

The Chair: It will be, "by Senator Wallin be appended to the committee's report on Bill C-11 as the observations of the CSG, Canadian Senators Group."

Senator Wallin: Yes.

Senator Omidvar: I have a question for the clerk. Is there precedent for this? I imagine there is. Is that the title that is used, "Observations from" a particular group or party?

Mr. Labrosse: It varies.

Senator Omidvar: Okay.

Le sénateur Manning : Cela inclurait mes deux observations?

Le président : Oui.

Le sénateur Manning : Je voulais juste que cela soit clair.

Le sénateur Plett : J'ai précisé que c'était les observations du sénateur Manning.

Le sénateur Manning : Oui, d'accord.

Le président : Est-ce que tout le monde est d'accord?

La sénatrice Miville-Dechêne : Quel serait le titre? Pouvez-vous le répéter?

Le président : Monsieur le greffier, comment se lira le titre? Serait-il dans l'annexe du rapport?

M. Labrosse : Il serait à la fin du rapport.

Le président : Il sera à la fin du rapport.

Il figurera sous la rubrique « Annexion des observations du sénateur Manning au rapport du Comité sur le projet de loi C-11 en tant qu'observation des membres conservateurs du Comité » ou...

La sénatrice Wallin : Je vais retirer nos observations parce qu'elles sont faites au nom du Groupe des sénateurs canadiens. Nous les annexerons séparément. Merci.

Le président : Nous acceptons la première motion, n'est-ce pas, chers collègues? Nous sommes tous d'accord? Alors, la motion est adoptée.

La sénatrice Wallin : Je veux présenter la même motion, et je désire qu'elle soit formulée de la même manière. Nous fournirons le libellé. Ce sera un rapport minoritaire du Groupe des sénateurs canadiens.

Le président : Il figurera sous la rubrique « Annexion des observations de la sénatrice Wallin au rapport du Comité sur le projet de loi C-11 en tant qu'observations du Groupe des sénateurs canadiens ».

La sénatrice Wallin : Oui.

La sénatrice Omidvar : J'ai une question pour le greffier. Existe-t-il un précédent pour cela? J'imagine que oui. Utilise-t-on toujours la formulation « Observations d'un [groupe ou parti particulier] »?

M. Labrosse : Cela varie.

La sénatrice Omidvar : D'accord.

The Chair: It varies issue to issue, but that has been the norm in the past.

Senator Dasko: I want to ask Senator Wallin a question.

A couple of your comments here, points 4 and 5, were not actual sentences. We didn't really understand.

Senator Wallin: Sorry?

Senator Dasko: They're fragments of a sentence.

Senator Wallin: Yes. They were speaking notes for me, more than anything. I will put that in the form of an observation.

Senator Dasko: These will be studied.

Senator Wallin: The role and environment in which content creators function in the legacy environment should be examined.

The Chair: Is it agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the observations being appended to the report, taking into consideration today's discussion, and with the necessary editorial, grammatical or translation changes as required?

Essentially, colleagues, the clerk and the analysts will need a couple of days to prepare the report. We expect to have it ready by Tuesday. What this is simply saying is: Will you give authority to steering to review that report before we bring it to the chamber? Agreed?

Thank you, colleagues.

Is it agreed that I report this bill, as amended, to the Senate with observations?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Miville-Dechêne: Senator, are we going to do that through emails, the approval?

The Chair: Yes. We might have a quick meeting Tuesday morning. As soon as I hear, steering will have a quick meeting Tuesday morning or afternoon, when we're ready.

Senator Miville-Dechêne: Okay.

The Chair: All four of us are in Ottawa. We have the ability to sit down for an hour and sign off on it.

Le président : Cela varie d'un dossier à l'autre, mais cela a été la norme par le passé.

La sénatrice Dasko : Je souhaite poser une question à la sénatrice Wallin.

Vos points 4 et 5 n'étaient pas de véritables phrases. Nous ne les avons pas vraiment compris.

La sénatrice Wallin : Désolée?

La sénatrice Dasko : Ce sont des fragments de phrase.

La sénatrice Wallin : Oui. Il s'agissait surtout de notes d'allocution pour moi. Je vais les mettre sous la forme d'une observation.

La sénatrice Dasko : Cela fera l'objet d'une étude.

La sénatrice Wallin : Il faudrait examiner le rôle des créateurs de contenu et l'environnement dans lequel ils évoluent actuellement.

Le président : Est-il convenu d'autoriser le Sous-comité du programme et de la procédure à approuver la version définitive des observations annexées au rapport, en prenant en considération la discussion d'aujourd'hui, et en apportant les modifications nécessaires sur le plan de la rédaction, de la grammaire ou de la traduction?

Essentiellement, chers collègues, le greffier et les analystes auront besoin de quelques jours pour préparer le rapport. Nous nous attendons à ce qu'il soit prêt d'ici mardi. Je veux simplement vous demander ceci : autoriserez-vous le comité de direction à examiner le rapport avant de le renvoyer au Sénat?

Merci, chers collègues.

Est-il convenu que je fasse rapport du projet de loi modifié au Sénat, avec des observations?

Des voix : D'accord.

La sénatrice Miville-Dechêne : Allons-nous faire approuver cela par courriel?

Le président : Oui. Nous aurons peut-être une brève réunion mardi matin. Aussitôt que j'entendrai quelque chose, le comité de direction tiendra une brève réunion mardi matin ou après-midi, quand nous serons prêts.

La sénatrice Miville-Dechêne : D'accord.

Le président : Nous sommes tous les quatre à Ottawa. Nous pouvons donc nous rencontrer pendant une heure pour approuver ce document.

Colleagues, thank you again. I thought we did an enormous amount of work. This meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

Je vous remercie encore une fois, chers collègues. Je pense que nous avons fait énormément de travail. La séance est levée.

(La séance est levée.)
